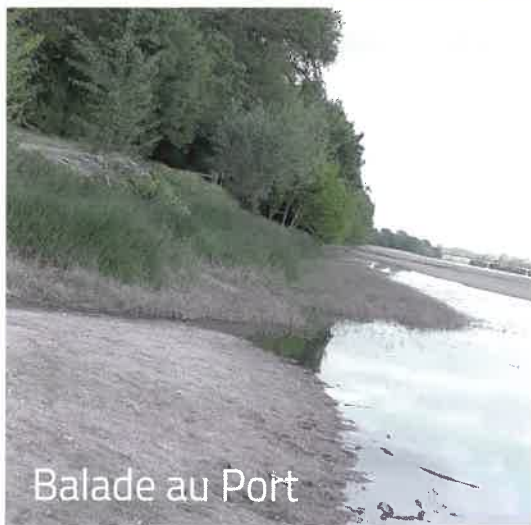


# Varennnes sur Loire



Balade au Port





## La Boîte à Couture

VENTE ET RÉPARATION DE MACHINES À COUDRE TOUTES MARQUES

Mercurie - Tissus - Laines PINGOUIN, KATIA - Patrons BURDA

Du mardi au samedi, de 9h45 à 12h15 et de 14h15 à 18h45  
12, rue Franklin Roosevelt - 49400 SAUMUR  
Tél. 02 41 51 07 79

VENTE ET RÉPARATION DE MACHINES AGRICOLES ET MOTOCULTURE

## Ets HUET 2M

Des pros à votre service

ZA Prée Bertain  
49730 Varennes sur loire  
02 41 38 94 32  
huet2m@wanadoo.fr  
www.huet2m.com

EPAGRI

eden



- Motoculture
- Outillage
- Boulonnerie
- Pièces d'usure
- Pièces d'arrosage
- Batterie
- Huiles
- Filtres
- Vêtements

## Le Jardin de Varennes



Cuisine traditionnelle - Groupes - Entreprises - Familles

Ouvert tous les jours  
Le vendredi & le samedi soir :  
sur réservation  
Fermé le dimanche  
10, place du Jeu de Paume  
49730 Varennes sur Loire  
02 41 51 41 41 - 06 03 87 52 31

Depuis  
1983

## MARSILLE Alain

Agréé  
en maintenance  
et mise en service

- Plomberie, chauffage  
toutes énergies
- Electricité  
et bio-électricité
- Energie solaire  
et assainissement

10, rue la Croix des Noux  
49730 Varennes sur Loire  
alain.marsille@wanadoo.fr  
www.chauffage49-marsille.com

02 41 51 79 54

## Béatrice et Jean-Marie REFFAY

MAITRE ARTISAN CHARCUTIER-TRAITEUR

Médaille d'Or 2015  
Jardins de Paris Saumur

Sur vos marchés :

Mardi : Montreuil-Bellay - Mercredi : St-Hilaire-St-Florent  
Jeudi : Saumur "Les Ponts" - Vendredi : Varennes-sur-Loire  
Samedi : Saumur "Place St Pierre"

Buffet froid  
Plats cuisinés

Tél. 02 41 51 71 55

email : reffaytraiteur@wanadoo.fr - 49730 Varennes sur Loire

## Christophe PEARSON



## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ELECTROMÉNAGER  
Vente - Installation - Dépannage

PARTICULIERS  
ET PROFESSIONNELS  
Tél. 02 41 53 23 17  
Port. 06 83 75 41 10  
pearson.elec@orange.fr

Accueil Magasin : 21, Place du Jeu de Paume  
49730 Varennes sur Loire

## BOUCHERIE



GAUFRETEAU Nicolas

1 bis Place du jeu de Paume | boucheriegaufreteau@orange.fr  
49730 VARENNES SUR LOIRE | 09 67 76 28 90

L'EXPERIENCE INFORMATIQUE A VOTRE SERVICE

## MASC

INFORMATIQUE

POUR LES PROFESSIONNELS  
ET LES PARTICULIERS

Gilles Peltier  
VARENNES SUR LOIRE (49)  
06 81 47 63 03  
masc.info@free.fr

Dépannages, Services,  
Conseils et Vente  
en Informatique

http://masc-info.pagespro-orange.fr/

Interventions  
sur site ou à domicile

## Pharmacie Girault

Varennes-sur-Loire

02 41 51 72 28



Matériel Médical  
Orthopédie Générale  
Homéopathie

## CREATION COIFFURE

Edith TRASTET

14, rue de la Maréchalerie  
49730 Varennes sur Loire

02 41 67 51 55

# Sommaire

Annonces	
Édito du maire.....	1
Discours du 11 Novembre.....	2
Conseil Municipal.....	4
Séance du 24 octobre 2018	
Séance du 5 décembre 2018	
Séance du 23 janvier 2019	
Séance du 20 février 2019	
Séance 13 et 20 mars 2019	
Rappel : haies et buissons en bordure des voies	
Sport.....	12
Tennis Club Varennais (T.C.V.)	
E.S. Varennes-Villebernier Football	
Enfance et Jeunesse.....	13
Matinée citoyenne	
A.P.E. Varennes sur Loire	
VIVADO	
ÉCOLE : projet littérature et contes populaires	
Vie Associative.....	10
Association Communale de Chasse	
Association des Anciens combattants	
L'Atelier de Varennes	
Chorale Chœur à Cœur	
CIRCA - Théâtre Varennais	
La Joie de Vivre	
Comité des Fêtes	
Don du sang	
Association Varennes Loisirs Nature	
École de musique	
La M.A.V. (Music'A Varennes) vous raconte...	
RAVI	
Association Danse Varennaise	
Colibris - Bibliothèque	
Informations.....	23
Freulons asiatiques	
Plantation de haies	
Marchés de producteurs	
Manifestations à venir	
Fondation du patrimoine	
Tarifs municipaux	
Transport solidaire	
Info AggJobus	
ADMR : Des services à domicile pour tous	
Relais Assistants Maternels	
Info Gendarmerie	
Elections Européennes	
SMIPE	
Services de santé et Autres services	
Liste des artisans, commerçants et hébergements	

## Annonces

**Crédits photo :** Mairie de Varennes-sur-Loire

**Tirage :** 950 exemplaires

**Conception et Impression :**

Imprimerie Loire Impression

49400 SAUMUR

Imprimé sur du papier recyclé  
avec des encres végétales.



## Chers Varennaises et Varennais,

Il arrive qu'à certains moments de la vie on fasse un petit retour en arrière pour faire le bilan des mois passés, des événements heureux ou difficiles auxquels nous venons d'être confrontés ; j'espère que pour vous tous les bons souvenirs l'auront emporté ! Toutefois je sais que la vie est dure, et en tant que maire, je perçois et constate quotidiennement les difficultés que certains rencontrent, difficultés qui ont trouvé leur expression dans le mouvement des gilets jaunes.

Notre commune s'inscrit dans cette réalité. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de geler les taux d'imposition.

Nous devons aussi faire face depuis plusieurs années à une baisse des recettes avec une diminution conséquente des dotations de l'État (près de 350 000 € en 5 ans) tout en devant assumer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes.

Malgré cela notre commune se porte bien financièrement, la gestion que nous avons menée a permis d'investir 1 191 203 € en 4 ans, sans emprunt, grâce à des subventions et une grosse partie en autofinancement. Ce dynamisme rend notre commune attractive !

Nos commerces, le marché de la place du Jeu de Paume, nos artisans, les ventes directes chez les producteurs, nos services de santé (Pharmacie, Maison médicale) contribuent grandement à cette attractivité. Le tissu associatif dynamique et entreprenant reflète des valeurs qui font honneur à notre commune et à ses habitants : le respect des autres, le partage et la solidarité avec un état d'esprit simple et convivial. Je reçois toujours avec fierté et émotion les témoignages de sympathie sur tous ces services proposés aux varennais.

Je souhaite que notre commune soit une commune, non pas dite « dortoir » mais ayant sa propre autonomie et identité, j'y tiens beaucoup et je tiendrai la barre dans cette direction.

En 2019, plusieurs gros projets vont voir le jour après plusieurs mois d'études, la rénovation énergétique de notre école, la reconstruction du bâtiment de la musique avec son école mais aussi l'aménagement de l'espace Chavigny. Tous ces projets nécessaires s'inscrivent dans le cadre du Grenelle de l'environnement, ils correspondent aux directives gouvernementales et trouvent ainsi une écoute bienveillante auprès des divers financeurs (Europe, Etat, Région). Ces aménagements nous permettent de bénéficier de subventions conséquentes (595 000€).

Quand je regarde aujourd'hui le parcours que nous avons tracé au sein de la commune, je me réjouis car je sais que toute l'équipe municipale et moi-même faisons tout notre possible pour que la vie au sein de notre village soit sereine et épanouissante et pour que nous soyons tous ses meilleurs ambassadeurs.

J'exprime ma reconnaissance à l'égard de l'ensemble du personnel communal pour son travail au quotidien. Un grand merci à nos présidents d'associations et aux très nombreux bénévoles qui animent notre village. Je remercie mes adjoints et les membres actifs de notre conseil municipal pour leur travail et leur disponibilité. Au nom de tout le conseil municipal et de tous les agents communaux, je vous souhaite une excellente lecture.

Bien amicalement,  
**Gilles TALLUAU**

# Discours du 11 novembre

## Discours de Gilles TALLUAU, Maire de Varennes sur Loire, à l'occasion du centenaire de la grande guerre, le 11 novembre 2018.

En 2008 on a vu s'éteindre le dernier des Anciens Combattants, Monsieur Lazare Ponticelli. Avec sa disparition, se tourne une page de l'Histoire de la France au cœur d'un séisme mondial.

En 2018, nous venons de passer la ligne des cent ans et notre mémoire est toujours intacte pour commémorer ce 11 novembre 1918.

Les années passent et notre reconnaissance est immense : nous vivons dans un pays libre, nous vivons dans un pays en paix.

Les exemples que nous pouvons regarder chaque jour dans le monde sont trop nombreux pour ne pas se rendre compte que nous avons une vraie chance de vivre dans nos frontières, dans notre démocratie, dans nos valeurs.

Si nous avons la possibilité de vivre dans ces conditions, c'est qu'un peu plus de cent ans plus tôt des hommes se sont sacrifiés pour que notre pays puisse retrouver la paix et la liberté.

En effet il y a 100 ans, les Allemands attaquent sur tous les fronts, gagnent du terrain jusqu'à être aux portes de Paris. La détermination des Français va inverser la tendance et pousser l'Empereur Guillaume II à abdiquer et à signer l'armistice.

Ce lundi 11 novembre 1918 à 5 heures 36 du matin, l'armistice est signée dans un wagon près de Rethondes dans la voiture n° 2419D de la Société des Wagons-Lits. Les Allemands acceptent les conditions d'armistice du Maréchal Foch, la France récupère l'Alsace et la Lorraine.

Mais le cessez le feu n'intervient qu'à 11h et les combats de ce jour-là continuent et causent encore la mort de centaines de soldats de tous les camps. On a peine à croire à l'armistice les soldats regardent leur montre. Soudain, stupéfaction à 11h, tout s'arrête, c'est le silence ! On se regarde, on se saute au cou, on s'embrasse, on rit, on pleure, c'est fini ! Mais c'est trop tard pour Augustin TREBUCHON, mort à 10h50. Il est considéré comme le dernier combattant Français tombé au champ d'honneur.

Toutefois la liesse est partout dans les tranchées, elle gagne peu à peu tout le territoire. Les maires des villes et des villages de France apportent enfin une bonne nouvelle : ils confirment l'armistice.

C'est un immense soulagement, les cloches de toutes les églises sonnent à toute volée exprimant la joie et l'espoir de cette nouvelle. Une mère et ses enfants travaillent dans les champs, ils entendent ces cloches et comprennent que leur père reviendra bientôt du front ! Le soir des bals sont organisés sur les places des villes et des villages de France.

Pourtant, les esprits et les cœurs sont lourds. Quatre années de guerre auront fait des pertes humaines considérables des deux côtés de la frontière, mais aussi dans tous les pays concernés. Cette guerre qu'on nomma avec un vain espoir « la der des ders » ; pourtant nous savons tous que 20 ans plus tard tout recommencera !

Cette guerre aura pris plus de 8 millions de vies : 1 900 000 en Allemagne, 1 000 000 en Autriche-Hongrie, 1 700 000 en Russie, 760 000 en Grande-Bretagne et 1 400 000 en France.

Ce sont 4 morts chaque minute pendant 52 mois. Des milliers de femmes sont veuves, des milliers d'enfants sont orphelins.

La France, ses soldats, ses soldats des colonies, sa population tout entière sont touchés dans leur corps et dans leur cœur. Beaucoup sont morts, beaucoup sont blessés, beaucoup sont défigurés, beaucoup sont brisés.

La France s'est ruinée pour acheter ou fabriquer des armes. Elle a été obligée d'emprunter. Il faut reconstruire le pays le coût des réparations est estimé à 55 milliard d'Euros.

Quant aux femmes, elles ont remplacé les hommes, elles ont moissonné, elles ont fabriqué des armes dans les usines, elles ont soigné les malades et les blessés dans les hôpitaux. Il faudra réinventer la société et le rôle de chacun.





Depuis 1922, la loi a officialisé le 11 novembre et c'est pour nous, chaque année le moment de montrer et d'exprimer notre infinie reconnaissance à tous ceux qui par le sacrifice de leur vie ont permis à cette guerre de cesser et d' avoir été plus forts face à l'envahisseur et l'oppression.

L'expérience du passé ne vaut que si elle est prise au sérieux pour l'avenir. Les leçons de l'Histoire doivent être les fondements du présent et de l'avenir. Elles doivent nous faire avancer sur le bon chemin.

La France fait partie des pays fondateurs de l'Union Européenne et son influence est importante. Ce centenaire commémorant l'armistice du 11 novembre arrive comme un moment symbolique pour toute l'Europe, pour notre Europe !

En effet, nous devons nous interroger : Qu'est devenue l'Europe ? Quel est son avenir ? Nous avons le devoir, tous ensemble, de regarder de près notre propre cheminement.

La crise économique, dans laquelle nous sommes, montre combien l'Europe est vulnérable et doit se serrer les coudes pour être forte. Nous ne sommes pas à l'abri d'une quelconque déroute. L'union fait la force. L'Europe avec tous ses états est notre avenir.

Bien sûr, la tâche n'est pas toujours facile mais nos aïeux ne nous ont-ils pas donné l'exemple de ce courage dont il faut faire preuve, ne nous ont-ils pas montré de quelle hargne, de quelle vigueur il faut être capable pour triompher ?

A l'heure où nos amis Anglais ont choisi le BREXIT, même si parmi eux beaucoup le regrettent, à l'heure où il y a une sorte d'épidémie populiste mondiale, où des pays pourtant démocratiques voient des leaders nationalistes accéder au pouvoir, à l'heure où la plus grande puissance économique et militaire de notre planète a, à sa tête, un président qui incite à la haine, soyons tous vigilants dans nos propos et surtout soyons tous vigilants dans nos choix. Nous devons préserver notre démocratie, nous devons préserver nos valeurs.

Je souhaite que nous ayons une pensée pour tous nos policiers, nos gendarmes et nos soldats qui œuvrent pour notre sécurité, pour défendre la démocratie, pour préserver les populations des menaces de Daech, et permettre de préserver la paix partout dans le monde.

Comme l'a dit John Fitzgerald Kennedy :

« Ne nous reposons pas sur nos acquis, mais efforçons-nous de construire la paix, de vouloir que la paix soit dans le cœur et dans l'esprit de chacun ».

Vive la paix ! Vive l'Europe ! Et Vive la France !

**Gilles TALLUAU**

## Séance du 24 octobre 2018

Le rapport d'activité 2017 de la Communauté d'Agglomération « Saumur Val de Loire » a fait l'objet d'une communication au conseil municipal

### PARTICIPATION COMMUNALE AU MULTI ACCUEIL D'ALLONNES (CRÛCHE)

Monsieur le maire a reçu une famille de la commune, qui souhaite que leur bébé allergique soit admis au multi accueil d'Allonnes. Les parents considèrent en effet que leur enfant y serait plus en sécurité que chez une assistante maternelle car la directrice est infirmière. Or, la commune de Varennes n'a pas signé de contrat avec Allonnes pour de l'accueil permanent, seulement pour du temporaire. Une convention d'accueil temporaire est également signée avec Turquant pour 2 ou 2,5 jours par semaine. Le coût annuel d'un berceau à Turquant est de 1 200 euros. La participation communale au multi accueil d'Allonnes peut varier en fonction des participations de la CAF et des arrêts de travail du personnel. Le conseil municipal, considérant qu'il n'y a pas de carence dans l'offre d'accueil sur la commune et afin de ne pas créer de précédent, décide de ne pas donner suite.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DU PAYS ALLONNAIS CONTRIBUTIONS ANNUELLES COMMUNALES AU FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Le Comité Syndical avait décidé la mise en place d'une cotisation annuelle de chaque commune du Pays Allonnais en faveur du SIVM, d'un montant de 2 euros par habitant, pour subvenir aux projets du Syndicat.

Cette contribution avait été approuvée par le Conseil Municipal.

Considérant les excédents constatés aux comptes de gestion et administratif, le Comité Syndical avait décidé, de réduire cette contribution au fonctionnement du Syndicat de 2 € à 1 € par habitant,

Par délibération du 11 avril 2018, le Comité Syndical décidait de porter à nouveau, à compter de 2018, la cotisation annuelle de fonctionnement de chaque commune du Pays Allonnais en faveur du SIVM à 2 euros par habitant.

Cette modification ayant été validée par tous les conseils municipaux du Pays Allonnais, à l'exception d'une seule commune, le comité syndical a décidé de ramener le montant de la contribution à 1 euro.

### MAISON DE SERVICE AU PUBLIC :

Les plans sont faits et Monsieur Jérôme HARRAULT, Maire d'ALLONNES propose de venir présenter le projet à l'occasion d'une prochaine séance du Conseil municipal.

### TRANSPORT SOLIDAIRE :

Le service sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il sera assuré par des bénévoles à destination de personnes valides à faible revenu, y compris pour aller voter. Le coût de l'adhésion est de 5 euros par an, auquel il faut ajouter 30 centimes du kilomètre parcouru. Chaque commune dispose, pour l'heure, d'au moins deux bénévoles. Deux réunions sont programmées le 8 novembre 2018 à 15 heures et à 19 heures au centre culturel.

### MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS :

L'opération sera reconduite en 2019.

### AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Les Maires déplorent un coût à l'acte plutôt élevé pour quasiment 100 % d'autorisations tacites. La question se pose d'instruire les actes directement en mairie.

### INTERDICTION DU MÉTHANOLATE DE SODIUM :

L'utilisation de ce produit, qui pollue notre région, a été interdite par le Préfet du Maine-et-Loire jusqu'au 26 octobre. Ce produit est très dangereux et le Maire doit protéger la santé des habitants. Toutefois, s'il prenait un arrêté interdisant l'utilisation du méthanolate de sodium, les retombées ne seraient que médiatiques et l'acte serait retoqué au contrôle de la légalité. La commune a tout de même fait le choix de la gestion différenciée, du zéro phyto et souhaite introduire plus de bio à la cantine. Monsieur la Maire comprend que des intérêts économiques et des emplois sont en jeu mais il est nécessaire d'opérer des changements. Il a l'intention de porter le débat à la communauté d'agglomération.

Monsieur David CHEVALLIER pense que l'arrêté d'interdiction n'est pas forcément une mauvaise idée. Monsieur le Maire lui répond qu'il est quand même très important de conserver de bonnes relations avec les autorités de l'Etat. Madame Sylvie BELLANGER s'inquiète car l'utilisation de ce produit va forcément se développer sur la commune et il y a déjà eu des incidents. Monsieur Jean-Luc JOULIN ajoute que la chambre d'agriculture soutient les utilisateurs.

### AMÉNAGEMENT PLACE CHAVIGNY

L'agence TALPA a présenté hier le projet de dossier de consultation des entreprises de l'opération d'aménagement de la place Chavigny. Ce projet est très intéressant et son financement correspond aux demandes de subventions qui ont été faites.

Une présentation au conseil municipal est prévue le 5 décembre à 19h30. Une réunion publique aura lieu à la salle des loisirs le mercredi 12 décembre à 18h30.

## ÉCOLE DE MUSIQUE

La première étude géotechnique préconisait des fondations sur micro pieux. Une seconde étude a été effectuée par la société qui a réalisé l'étude de sol de la M.S.P. Elle prescrit des fondations par longrines ou radiers traditionnels. L'économie sera de 38 000 euros.

## DÉNOMINATION DU PORT DE VARENNES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors de sa séance du 10 octobre 1978, sous le mandat de Monsieur Pierre CONSTANTIN, le conseil municipal avait décidé de « participer à concurrence de 650 F aux frais de fourniture et de pose de deux panneaux indiquant le « Port de Varennes » sur la RN 152 ». Il ajoute qu'il souhaite officialiser le nom du port en tant que « Port de Varennes » car nombre de documents et de cartes mentionnent encore « Port de Montsoreau ».

Le conseil municipal, considérant que le Port est situé du côté de la Commune de Varennes, et que son entretien est assuré par la Commune de Varennes, décide à l'unanimité, de donner au port le nom de « Port de Varennes ».

## QUESTIONS DIVERSES

**Cérémonie du 11 novembre** : A l'occasion de la célébration du centenaire de l'Armistice de 1918, une exposition aura lieu à la salle des loisirs. De nombreuses personnes ont prêté des documents et des objets. Les deux monuments aux morts ont été nettoyés et les noms des soldats morts pour la France ont été repeints sur celui de la place du Jeu de Paume.

**Saumur Habitat** a déposé en mairie des ampoules basse consommation gratuites. Les locataires sont invités à venir les retirer.

Un lot de 8 tables rondes d'occasion, d'une capacité de 8 à 10 personnes, a été acheté 120 euros à la ville de Chinon. Elles sont stockées sous la scène de la salle des loisirs.

Monsieur Michel LECHAT demande où en est le dossier de restauration de l'allée centrale de l'église. Monsieur le Maire lui répond qu'il attend de la part du tailleur de pierre des éléments techniques pour finaliser le dossier de demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine. Le généreux donateur tient à ce que les travaux soient confiés à Monsieur Jean-Baptiste ROBET, qui doit revoir son devis. L'abbé Bertrand a été relancé plusieurs fois, sans suite.

Monsieur Michel LECHAT rappelle qu'il y a des fissures dans le mur de façade de l'église. Monsieur le Maire fait remarquer que les témoins n'ont pas bougé, ce qui signifie que la façade ne bouge pas non plus. En revanche, si un jour le témoin venait à se fissurer, il faudrait alors prendre les mesures qui s'imposent. Monsieur l'Architecte de Bâtiments de France a vu et n'a pas paru inquiet à ce sujet.

Monsieur Ralph MILLERAND s'inquiète au sujet du cimetière de voitures et de caravanes, qui prend de l'ampleur rue de Gaure. Monsieur le Maire partage son inquiétude et informe le conseil qu'il a reçu le propriétaire du terrain à la mairie. Il

ajoute que la procédure est tellement longue et compliquée que certains maires en sont arrivés à demander des haies pour cacher.

Monsieur David CHEVALLIER demande à vérifier le secteur qui lui est affecté au Plan Communal de Sauvegarde. Monsieur le Maire l'invite à venir consulter le document au secrétariat de la mairie.

Monsieur Jean-Luc JOULIN informe que le SMBAA (Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et ses Affluents) est financé par une cotisation de la communauté d'agglomération et par les impôts pour la part GEMAPI. Il y a désormais plus d'administratif et des dossiers plus complexes. Ce qui étonne monsieur le Maire c'est que la cotisation a augmenté de 8 000 euros, soit 30 % de hausse, sans aucune prestation supplémentaire, alors que le regroupement des petits syndicats était sensé faire réaliser des économies aux communes. Il a demandé que le coût supplémentaire soit pris en charge, à 50 %, par la communauté d'agglomération. La mairie a reçu le linéaire des cours d'eau, qui servira désormais d'assiette au calcul de la cotisation.

Monsieur François BERNARD demande où en est le dossier de la vidéosurveillance. Monsieur le Maire lui répond que son rendez-vous avec le commandant du Groupement de Gendarmerie du Maine-et-Loire a été reporté. Il va prendre des renseignements au salon des Maires de France. Il faudra aussi prévoir des fourreaux pour passer le réseau de vidéosurveillance à l'occasion des travaux d'aménagement de Chavigny et du bourg.

Monsieur Michel LAMAND informe que les papiers peints du logement 29 rue de la Loire ont été changés et qu'il sera remis à la location au 1<sup>er</sup> décembre 2018. Le carrelage du foyer des jeunes est terminé. Il ajoute qu'il a demandé à Monsieur Gérard THIERRY une étude de faisabilité en vue d'aménager un appartement dans les combles de l'ancienne école des filles, rue de la Loire.

Madame Sylvie BELLANGER a participé à l'assemblée générale de l'association des amis de l'orgue. Un concert aura lieu dans l'église le dimanche 18 novembre 2018.

## Séance du 5 décembre 2018

### PRÉSENTATION DU PROJET

#### « LOIRE CHAVIGNY » PAR LE CABINET TALPA

Monsieur BEZILLE, du cabinet TALPA, présente le projet d'aménagement Loire-Chavigny.

**Question de M. Ralph MILLERAND** : Les saules doivent-ils être recépés tous les ans ? **Réponse** : Le recépage doit être fait quand le besoin s'en fait sentir mais le projet nécessite peu d'entretien.

**Question de Mme Murielle CHAPU** : Le projet de création d'une aire de stationnement pour les camping-cars a disparu ? **Réponse** : M. le Maire dit avoir effectivement préféré créer un verger et de l'éco-pâturage.

**Remarque de M. David CHEVALLIER** : Même s'il reconnaît

que l'éco-pâturage est une bonne idée, il pense que le stationnement des camping-cars pourrait apporter quelque chose aux commerçants. Réponse : L'offre est déjà suffisamment présente dans les communes voisines (Brain-sur-Allonnes, Villebernier, Montsoreau ...) et ces infrastructures ont un coût réel. Monsieur le Maire a aussi voulu que la place garde un aspect naturel.

**Question de Mme Murielle CHAPU :** Combien de places de parking compte le projet ? **Réponse :** La place Chavigny comptera 3 à 4 places supplémentaires et 25 à 30 places seront créées sur l'extension du stationnement de la MSP.

**Question de M. Ralph MILLERAND :** Quels végétaux sont prévus le long de la place Chavigny, car les agents viennent d'arracher la haie existante à cet endroit ? **Réponse :** Le choix portera sur des végétaux avec un minimum d'entretien.

**Question de M. Ralph MILLERAND :** Est-ce qu'une transition a été prévue entre le centre culturel et la place Chavigny ? **Réponse :** oui.

**Question de M. David CHEVALLIER :** Où s'arrête actuellement le foncier ? **Réponse :** à la pointe du terrain au niveau du futur rond-point.

## PLUI : DÉBAT SUR LE PADD

Chaque membre du conseil municipal a reçu le lien nécessaire pour pouvoir télécharger le document. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il n'est pas opposable au PLUI car ce dernier définit le règlement. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il fixe la surface dédiée à la construction pour chaque pôle de l'agglomération. En dehors de Saumur et des pôles de proximité, les 25 autres communes doivent se répartir 16 hectares constructibles.

## ÉCOLE DE MUSIQUE

Jusqu'à maintenant, les communes qui ne possédaient pas d'école de musique pouvaient envoyer leurs enfants dans des structures entièrement financées par d'autres communes. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, toutes les communes participent au minimum à hauteur de 0,50 € par habitant à la compétence « école de musique ».

Madame Murielle CHAPU demande pourquoi les cotisations ne baissent pas. Monsieur le Maire lui répond que les cotisations des communes ne baissent certes pas mais qu'en revanche, grâce au lissage, les participations des familles Varennaises vont diminuer.

## SIVM

### ▪ MSAP (Maison des Services au Public) d'Allonnes

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Jérôme HARRAULT, Maire d'Allonnes, qui souhaite que les conseils municipaux se positionnent sur le projet de MSAP (Maison de Service au Public). Les Maires de Villebernier et La Breille les Pins y sont opposés. M. le maire considère qu'ouvrir une MSAP revient à créer des charges

de fonctionnement supplémentaires pour des services redondants et peut-être dans l'optique de supprimer les mairies à terme. Ces charges de fonctionnement entraîneront inévitablement des hausses d'impôts. Les moyens modernes de communication permettent de faire un grand nombre de démarches de façon autonome. Les vrais services sont ceux qui viennent à domicile (ADMR, transport solidaire...).

Dans les MSAP, l'agent met seulement en contact les administrés et les caisses (CAF, MSA etc). Monsieur Jean-Luc JOULIN propose que l'agent vienne plutôt périodiquement dans les mairies avec son ordinateur portable.

Monsieur Michel LECHAT demande pourquoi on ne mutualiserait pas plutôt l'instruction des autorisations d'urbanisme. Monsieur le Maire a déjà évoqué cette possibilité mais Monsieur Jérôme HARRAULT n'y est pas favorable car le nombre de demandes n'est pas suffisamment important pour rentabiliser l'emploi de deux agents. Mais une solution est peut-être trouvée avec le service instructeur de la ville de Longué-Jumelles.

Monsieur le Maire propose de ne pas répondre favorablement même s'il est disposé à étudier d'autres formes de solidarité. Il est ainsi prêt à consulter les citoyens des 7 communes du SIVM pour leur demander de quels services de proximité ils ont réellement besoin. Monsieur Michel LECHAT s'abstient.

### ▪ Bilan cantine

Un projet de repas bio servi une fois par semaine est à l'étude.

L'achat du batteur mélangeur permet au cuisinier de travailler des produits qu'il ne pouvait pas travailler auparavant. Il peut aussi programmer des cuissons de nuit. Les enfants apprécient sa cuisine et l'augmentation du nombre de repas servis en est la preuve.

L'approvisionnement en produits locaux est une priorité. Une partie de la viande est fournie par M. Jean-Marie REFFAY et le boucher vient de déposer une demande d'agrément.

Une attention toute particulière est apportée à la gestion des déchets afin d'en limiter au maximum les quantités : les effectifs réels sont récupérés tous les matins vers 9 h auprès de l'école.

### ▪ DROIT de PRÉEMPTION

Le conseil municipal a décidé d'exercer son droit de préemption sur les parcelles appartenant à madame LINACIER Eliane, née BRUNET, cadastrées :

AB 573 sise le Haut Bourg, d'une contenance de 600 m<sup>2</sup>

AB 323 sise rue des Sabotiers, d'une contenance de 23 m<sup>2</sup>, à Varennes-sur-Loire.

et d'acquérir ces parcelles au prix de 2 500,00 euros, frais en sus à la charge de la Commune.

### ▪ Achat de terrain AB 423 rue de l'Aulnay

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que Madame GUIOT Arlette, souhaite vendre une parcelle de terre cadastrée section AB n° 423, rue de l'Aulnay d'une surface de 2 560 m<sup>2</sup> au prix de 7 000,00 €.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquérir le terrain cadastré AB 423 situé rue de l'Aulnay à Varennes-sur-Loire, d'une superficie totale de 2 560 m<sup>2</sup>, appartenant Madame GUIOT Arlette, née COME, au prix de 7 000,00 €

L'acquisition sera faite en vue de l'aménagement d'une zone de stationnement au profit des usagers de la salle des loisirs.

### ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE

Tous les lots sont attribués, dans le respect de l'enveloppe estimative de départ. La publicité a été adaptée afin d'éviter d'avoir à refaire un appel public à la concurrence. Les marchés seront signés en décembre et les travaux dureront jusqu'en novembre 2019.

### AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MORELLE

Des habitants de la rue de la Morelle ont écrit au Conseil Départemental, qui leur a répondu qu'il n'était pas question de faire un aménagement, ni de déplacer le poteau de limitation de la vitesse à 50 km/h, d'autant plus que la commune a reçu une subvention de 1 527 € au titre des amendes de police. La TVA sur les travaux est récupérable. Monsieur le Maire donne lecture du courrier qu'il a adressé à Monsieur Guy BERTIN, conseiller départemental, au sujet de 3 problèmes récurrents sur la route départementale n° 85.

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE, DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur les gains énergétiques des bâtiments communaux et, dans ce cadre, envisage la réalisation d'une seconde phase de travaux d'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments scolaires. Ces travaux s'inscrivent dans une logique écoresponsable et de développement durable :

- par le choix de matériaux liés à l'écoconstruction,

- par la réduction et la maîtrise de la dépense énergétique,

Le montant global du projet, étude, maîtrise d'œuvre et travaux, est estimé à 288 020 € HT.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Etat dans le cadre :

- de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL Grandes priorités)

### DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DE L'ALLÉE CENTRALE DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'un projet de restauration de l'allée centrale de l'église Saint-Martin-de-Vertou est à l'étude, suite à un don de paroissiens de 6 000,00 euros.

Sur avis de la commission, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le budget prévisionnel d'investissement suivant :

### RESTAURATION DE L'ALLEE CENTRALE DE L'ÉGLISE

Remplacement du béton par du dallage en pierre de Magny et repose de dalles récupérées pour réalisation du seuil

Montant HT : 12 530,00 €

et adopte le plan prévisionnel de financement suivant

### FINANCEMENTS

	montant HT
ETAT DRAC (40 %)	5 012,00 €
Fondation du patrimoine	1 518,00 €
Don de paroissiens	6 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 530,00 €</b>

### QUESTIONS DIVERSES

#### ▪ Opération « Traque aux watts »

Madame Christine JOUSSELIN, adjointe en charge du projet, rappelle que l'opération consiste surtout à relever les pertes d'énergie et à donner des conseils personnalisés aux propriétaires pour y remédier.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 14 décembre 2018 inclus, par téléphone ou par mail, auprès de la communauté d'agglomération.

Les clichés seront réalisés entre le 14 et le 21 décembre 2018.

Elle ajoute que les résultats sont moins parlants pour les maisons en tuffeau.

#### ▪ Réforme de la révision annuelle des listes électorales

Suite à la création du Répertoire National Unique de l'INSEE (R.N.U), la commission de révision des listes électorales disparaît. Le maire inscrit et radie seul. Une commission de contrôle est instituée parmi les membres des listes présentes aux dernières élections : 3 membres pour la 1<sup>ère</sup> liste, 1 pour la seconde et 1 pour la 3<sup>ème</sup>. Ni le maire, ni les adjoints ne peuvent en faire partie. Elle se réunit une fois par an et avant chaque élection. Il n'y a plus de date limite au 31 décembre pour s'inscrire et les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre 2 tours de scrutin peuvent désormais voter au second tour.

#### ▪ Nouvelle activité sportive « Du Sport au Village »

Monsieur Franck BRETON, coach sportif, propose de mettre ses compétences et ses agrès au service des habitants dans une salle communale. Une séance d'essai aura lieu le mardi 18 décembre 2018 de 9h15 à 10h00 et de 19h00 à 19h45 dans l'extension de la salle de sport.

#### ▪ Distribution des colis de fin d'année

Les colis seront distribués aux personnes de 75 ans et plus. Des flyers pour communiquer sur le transport solidaire seront remis en même temps. Pour rappel, pour 0,30 € par km dans un rayon de 50 km, des personnes peuvent faire appel à un bénévole pour les transporter. Ce service est ouvert à tous les adhérents de l'EVS (Espace de Vie Sociale) moyennant 5 euros pour une personne seule ou 10 euros pour une famille.

## ▪ Couverture de la salle des loisirs

Suite au sinistre « dégâts des eaux » du 29 mai 2018, une expertise de la couverture de la salle des loisirs a été réalisée. L'assurance a pris en charge le remplacement du parquet mais il faudra, avant tout, résoudre le problème de fuites car il n'y aura pas de second remboursement. Le rapport d'expertise relève un degré de pente trop faible (de 10° à 11 °) et une surface de recouvrement des ardoises insuffisante (en raison d'une prescription de l'Architecte des Bâtiments de France lors de la construction de la salle). Pour un toit aussi plat, il n'est théoriquement pas possible de mettre de l'ardoise sans avoir posé, au préalable, une membrane d'étanchéité. Un devis est en attente pour le budget 2019.

## ▪ Mutuelle communale

Les communes de Brézé, Chacé, Montsoreau, Saint Clément des Levées ont déjà mis en place une mutuelle communale. La collectivité sert de relais entre une compagnie d'assurance et ses administrés pour leur permettre de bénéficier de tarifs jusqu'à 30 % moins chers que le tarif habituel. Ne sont éligibles que les retraités, les agriculteurs, les non salariés, les agents du service public habitant la commune. La commune mettra gratuitement une salle à disposition pour organiser une réunion publique de présentation du dispositif.

## Séance du 23 janvier 2019

### RESILIATION DE LA CONVENTION ADS (APPLICATION DU DROIT DES SOLS) AVEC LA VILLE DE SAUMUR

Monsieur le maire rappelle que par délibération du 17 janvier 2018, il a été autorisé à signer, avec la ville de Saumur, une convention de prestation du service Application du Droit des Sols (A.D.S) pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

Considérant que l'effectif du service instructeur de la ville de Saumur n'est pas suffisant pour traiter les dossiers dans les délais, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à résilier, au 31 décembre 2018, la convention de prestation du service Application du Droit des Sols (A.D.S) signée avec la ville de Saumur.

Monsieur le Maire rapporte que les maires et les usagers du service ADS de Longué estiment que les agents en charge de l'instruction des autorisations du droit des sols sont compétents. Il reste persuadé que la communauté d'agglomération aurait dû créer un service instructeur mutualisé et accessible à toutes les communes membres de l'EPCI

## ▪ Instruction ADS – convention de prestation de services avec la Ville de Longué-Jumelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres approuve la convention de prestation de services ayant pour objet de mettre à disposition de la commune le service d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol de la Ville de Longué-Jumelles à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

## ▪ Demande de subventions pour la construction d'un local technique

Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable de construire un bâtiment technique d'une superficie de 80 m<sup>2</sup> afin d'y entreposer du matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la construction de ce local technique de 80 m<sup>2</sup> rue de Gaure ; la réalisation de ces travaux est prévue dans le courant de l'année 2019.

### DEMANDE DE SUBVENTION ISOLATION ET ETANCHEITE DE LA SALLE DES LOISIRS

Monsieur le Maire expose qu'il serait préférable, avant de refaire le parquet de la salle des loisirs, de prévoir des travaux d'étanchéité car la salle a toujours connu des problèmes de fuites en raison des trop faibles degrés de pente du toit. Il faudrait en profiter pour faire des travaux d'isolation.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), subvention nécessaire au financement de cette opération. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019.

La réalisation de ces travaux, est prévue courant 2019.

### AMENAGEMENT D'UN ESPACE FITNESS EXTERIEUR, DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « SAUMUR VAL DE LOIRE »

La commune de Varennes-sur-Loire souhaite aménager un espace fitness extérieur en accès libre et, dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours de Saumur Val de Loire Agglomération, indispensable à la réalisation de cette opération, à hauteur de 5 000,00 euros.

### INSTALLATION D'UNE ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Le réseau de téléphonie mobile ORANGE souhaite installer une antenne sur une parcelle de terrain communal à proximité des Montaurons ou des Basses rues, en fonction

des résultats obtenus lors des essais.

Cet équipement permettra de résoudre les problèmes de communication rencontrés par ce prestataire sur cette partie de la commune.

Un bail sera signé et, en contrepartie, une redevance annuelle sera versée par Orange à la commune.

Révision du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondation (PPRNPI)

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que le projet de révision du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondation (PPRNPI) aux crues de la Loire dans le Val d'Authion a été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du lundi 24 septembre 2018 au mercredi 7 novembre 2018 dans les 24 communes incluses dans son périmètre. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ce rapport et ces conclusions sont également disponibles pendant la même durée sur le site [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr) (rubriques : publications/enquêtes publiques/eau-utilité publique).

Tarif de mise à disposition de l'extension de la salle de sport

Monsieur le Maire explique aux membres présents qu'il serait souhaitable de fixer un tarif de mise à disposition de l'extension de la salle de sport. Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe un tarif forfaitaire annuel de mise à disposition de l'extension de la salle de sport à 150,00 euros pour une utilisation de deux demi-journées par semaine.

### TARIF POUR DIVAGATION DE GROS ANIMAUX

Monsieur le Maire expose que certains propriétaires de gros animaux de ferme n'entretiennent pas leurs clôtures, ce qui entraîne fréquemment des divagations de vaches, chevaux, poneys etc... sur les routes ou sur la voie ferrée. Il suggère d'instaurer un tarif « divagation de gros animaux ». Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'étendre aux gros animaux le tarif forfaitaire de 59 € appliqué aux chiens.

### QUESTIONS DIVERSES

- La Matinée citoyenne aura lieu le samedi 23 mars 2019 de 9h à 11h30. Les bénévoles se retrouveront sur la place de Chavigny à 8h30. Comme chaque année, le SMIPE et les enfants des écoles sont associés à cette opération.
- Un cahier de doléances a été mis en place à l'accueil de la mairie. Cinq à six pages sont déjà remplies. Il sera remis à la sous-préfecture ou à l'Association des Maires Ruraux de France.
- Le PNR révisé sa charte et organise des réunions sur dix thématiques différentes, avec trois réunions par thème.
- La galette du personnel est prévue le lundi 4 février 2019 à 18h30 dans la salle des loisirs.
- Challenge des élus : la commune y a toujours participé. Monsieur François BERNARD est chargé de constituer les équipes.

- La fête du vélo, organisée par le Conseil Départemental, aura lieu le 16 juin 2019 sur la partie « Bouchemaine-Montsoreau ». Une année sur deux elle a lieu sur l'autre partie « Bouchemaine/Chalonnnes ».
- La borne de charge des véhicules électriques totalise 7 charges en 2017 et 15 en 2018.

### TOUR DE TABLE :

Monsieur Michel LECHAT fait remarquer que les fleurs fanées dans les jardinières situées sur les barrières devant l'entrée de l'église n'ont pas été nettoyées et qu'il serait souhaitable d'y mettre quelques fleurs. Monsieur François BERNARD demandera au responsable des services techniques ce qu'il préconise comme essence.

Monsieur David CHEVALLIER demande ce qu'il faut faire pour empêcher des particuliers de brûler de déchets tels que des huiles de vidange, des bouteilles de lait et d'huile en plastique, etc... Monsieur le Maire lui conseille d'appeler la gendarmerie.

Monsieur François BERNARD propose d'organiser, comme d'autres communes le font déjà, une journée citoyenne « espaces verts » pour désherber les massifs, arroser les plantes, tailler les rosiers etc. Il ajoute que Monsieur Yves GILLEBAULT est d'accord. Monsieur le Maire propose de réunir la commission des espaces verts pour mettre en place cette opération.

Madame Christine JOUSSELIN a assisté à la réunion de présentation du budget 2019 de VIVADO. La subvention sera la même qu'en 2018 et il y a autant d'enfants de Varennes que d'Allonnes. Un voyage en Allemagne est en projet.

Monsieur Alain LECHAT annonce que le traitement contre le tigre du platane est programmé au lundi 28 janvier, avec un second passage 15 jours après. La fiche technique du produit, non toxique, a été remise en mairie et distribuée aux riverains. Monsieur Michel LECHAT demande quelle est l'entreprise qui réalise le traitement. Il s'agit de la FDGDON.

Monsieur Michel LAMAND demande si les travaux de renforcement de la levée de la Loire sont planifiés. Monsieur le Maire lui répond qu'ils commenceront par Varennes-sur-Loire en 2020. Il ajoute qu'il a aussi appelé Monsieur HUCHEDE, responsable départemental des services de la Loire, pour enclencher la procédure d'acquisition des terrains en vue de la réalisation d'un cheminement piétonnier le long du fleuve. Celui-ci lui a annoncé que les services de la Loire ont reçu des crédits pour l'acquisition des terrains et que les procédures sont en cours. Monsieur le Maire lui a également écrit pour connaître quelles descentes de levée seraient refaites. Il attend la réponse.

## Séancedu 20 février 2019

### SIVM DU PAYS ALLONNAIS :

La contribution communale 2019 à l'emprunt contracté pour le financement de l'extension de l'EHPAD d'Allonnes s'élève à 11 577,57 €. La contribution 2017 a été versée en 2018.

### SMIPE VAL TOURAIN ANJOU :

Michel LECHAT fait un compte-rendu de la réunion du comité syndical du SMIPE, dont c'est le dernier budget sous sa configuration actuelle.

Murielle CHAPU : Quand les PAV seront installés dans le cadre du projet Loire-Chavigny, il faudra penser à ne pas les implanter comme ils le sont actuellement car ils ne peuvent être remplis que d'un seul côté et c'est la raison pour laquelle ils sont trop vite pleins. Monsieur le Maire propose de demander au SMIPE de les tourner d'un quart de tour.

### SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents les montants des subventions aux Associations suivantes :

Association	Montant
ADMR Allonnes	1 500
AFR VIVADO (jeunesse)	26 888
AFR VIVADO (enfance APS et ALSH)	30 100
AMIS DE L'ORGUE Varennes/Loire	
AREGHAT	50
ASCC (Sauvegarde Chapelles Calvaires de l'Anjou)	50
Coopérative scolaire de Varennes s/Loire (Fournitures)	6 500
CHŒUR A CŒUR Chorale	500
CO-LIBRIS Bibliothèque	2 197
COMITÉ DES FÊTES	1 450
Espace Vie Sociale (EVS)	460
EVS (LAEP)	358
ESVV (Entente Sportive Varennes Villebernier)	2 500
FGDON VARENNES	485
MUSIC'A VARENNES	1 600
ONEA Omnibad Nord Est Anjou	800
S.P.A autonome du Maine et Loire	598
USV TENNIS	1 400
USEP	500

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019 pour un **TOTAL de 78 286 €**

### L'ENTREPRISE HORY CHAUVELIN VA FAIRE UN DIAGNOSTIC SÉCURITÉ DE LA FACADE DE L'ÉGLISE ET UN DEVIS DE RÉFECTION DE LA FACADE

Le dossier de souscription de l'allée centrale de l'église auprès de la Fondation du Patrimoine est en cours de finalisation et la demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est en cours d'instruction. L'architecte de bâtiments de France a émis un avis favorable.

### DAVID CHEVALLIER DEMANDE SI DES CRÉDITS SERONT INSCRITS POUR L'ACHAT DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Monsieur le Maire a l'intention de demander au SIEML de prendre cette compétence car les caméras sont souvent disposées sur des candélabres. De plus, le syndicat dispose de l'ingénierie nécessaire pour conseiller les communes. Le SIEML pourrait organiser un groupement de commande et attribuer des subventions.

Sylvie BELLANGER fait remarquer que le local technique du Théâtre a été décalé à 2020 alors que l'association « CIRCA » est déjà très à l'étroit dans le local actuel.

Jean-Luc JOULIN informe que le tracteur n'a plus de pont avant, ce qui peut être pénalisant sur l'usage de la fourche.

### TRAVAUX D'ISOLATION DE L'ÉCOLE

Monsieur Michel LAMAND : les travaux ont démarré. Les modules ont été livrés et mis en place au début de la semaine dernière. L'entreprise Algéco a dégradé une chambre de tirage de téléphone, ce qui lui coûtera environ 3 000 euros.

Les équipements internes sont en cours de finalisation. Les agents du service technique et monsieur Jean-Luc JOULIN ont beaucoup œuvré pour le déménagement. Le modulaire du stade a été déplacé à l'école. Les réunions de chantier auront lieu tous les jeudis. Tout devrait être prêt pour l'arrivée des élèves lundi.

Monsieur le Maire remercie la quinzaine de parents d'élèves et les enseignants, qui ont participé au déménagement.

### QUESTIONS DIVERSES

Marché des Producteurs de Pays : Le 1<sup>er</sup> marché de l'année aura lieu à Varennes-sur-Loire le vendredi 26 avril 2019 de 17h à 21h.

Les élus et le DGS de la ville de Saumur sont venus visiter la Maison de Santé pour voir comment elle fonctionne car ils ont le projet d'en créer une au chemin vert.

Le pâtissier de Varennes-sur-Loire a concouru dans la catégorie « viennoiseries », ce qui lui vaut d'aller aux championnats du monde.

Logements Saumur Habitat rue de Gaure : Les marchés étaient tous infructueux. Les lots attribués sont tous supérieurs de 15% aux estimations. Les travaux démarreront en avril ou en mai. Deux types 3 seront créés : un au rez-de-chaussée et un à l'étage.

David CHEVALLIER signale qu'une partie de chaussée s'est affaissée « rue du pâtis vert ». Alain LECHAT a reçu aujourd'hui le responsable de l'entreprise ATP, qui va reprendre cette partie.

Murielle CHAPU dit que le city stade est régulièrement envahi par des jeunes motorisés, ce qui empêche les enfants de jouer. Ces individus n'ont pas peur et ne prennent pas en compte la parole de l'adulte. Monsieur le Maire annonce que l'un d'eux a été identifié.

François BERNARD demande ce qui est fait contre la prolifération des pigeons dans le bourg car on ne peut

pas rester indifférent à ce problème. Monsieur le Maire lui répond que des battues sont organisées régulièrement mais qu'il est très difficile d'en venir à bout car au bout d'un moment, ils s'en vont, puis reviennent. La commune a payé un agent pour les piéger mais le résultat est minime. Il ajoute qu'au lieu de fermer les greniers pour les empêcher d'entrer, il vaudrait mieux les ouvrir, puis les refermer pour les piéger quand ils sont dedans. La ville de Saumur a recours aux services d'un fauconnier, ce qui leur coûte 30 000 €. Il propose de demander un devis.

## Séance 13 et 20 mars 2019

**L'intégralité des comptes - rendus des conseils municipaux du mois de mars 2019 concernant l'analyse par Madame Kapfer, trésorière municipale, puis la validation des comptes de gestion et administratif de la commune, ainsi que la présentation et la validation par le conseil des budgets 2019 sont disponibles en ligne sur le site de la commune ou en mairie.**

### **PARTICIPATION COMMUNALE AU MULTI-ACCUEIL HALTE-GARDERIE « LES TROGLOTINS »**

Monsieur le Maire rappelle que, la commune a décidé d'adhérer au syndicat de communes de la Côte afin d'ouvrir à la population le service multi-accueil halte-garderie « les Troglotins » de Turquant, moyennant une participation communale annuelle d'un euro par habitant, plafonnée à 800 euros.

Mais suite à la décision de l'entreprise EDF de ne plus subventionner le multi-accueil halte-garderie, la participation des communes doit être revue à la hausse.

En 2017, 4 enfants de Varennes-sur-Loire ont été accueillis pour un total de 1 004 heures et 3 enfants pour 1 064 heures en 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de maintenir son adhésion au syndicat de communes de la Côte, pour un an.

### **QUESTIONS DIVERSES**

La commune de Varennes-sur-Loire, qui avait pourtant été une des premières à demander un diagnostic pour la vidéosurveillance, a été oubliée. Monsieur le Maire en parlera demain, à Neuillé, à l'occasion de la rencontre organisée entre les maires et la gendarmerie. A titre d'exemple, la commune d'Allonnes va commencer avec une seule caméra pour un coût d'environ 20 000 euros. Des subventions peuvent être attribuées et des groupements de commandes seront organisés.

Travaux de voirie 2019 : 26 tonnes d'enrobé à froid ont été commandées et, en fonction du temps, les travaux devraient être terminés pour la fin du mois de mars.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'Aurore GIGNON, Présidente de l'association du tennis, qui a décidé d'arrêter la présidence pour des raisons professionnelles,

et qui souhaite vivement qu'un nouveau ou une nouvelle président(e) soit nommé(e) afin que la pratique du tennis puisse continuer.

La commission de contrôle de la liste électorale devra se réunir avant le scrutin des législatives européennes du 26 mai prochain, sans la présence du Maire, et obligatoirement entre le 2 et le 5 mai 2019.

La commission voirie est convoquée le mardi 2 avril à 11 heures pour examiner le programme d'entretien de voirie 2019 avec Monsieur Pascal DESMAN.

La commission MAPA se réunira le jeudi 4 avril à 17 heures pour la restitution d'analyse et l'attribution des marchés de travaux de l'école de musique.

Monsieur François BERNARD propose de présenter samedi matin, après la matinée citoyenne, à la maison de la chasse, les deux pièges à frelons asiatiques qu'il a confectionnés.

Madame Sylvie BELLANGER informe que le CCAS se réunira le lundi 25 mars 2019 à 15h30 à la mairie pour voter le compte de gestion et le compte administratif 2018, ainsi que le budget primitif 2019.

## **Rappel concernant les haies et buissons en bordure des voies**

**Monsieur TALLUAU, Maire de Varennes-sur-Loire tient à rappeler aux habitants de la commune, les règles suivantes :**

- Les haies et les buissons des propriétés privées, qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité, en diminuant la visibilité pour les usagers des routes piétons et automobilistes. Ils doivent être taillés régulièrement.
- Les arbres bordant le domaine public doivent être élagués, afin de permettre la circulation des camions, véhicules de secours et tout autre véhicule.
- Les propriétaires doivent faire un élagage régulier afin de préserver les lignes téléphoniques et électriques. Le propriétaire engage sa responsabilité civile et est passible d'une amende de 1500 € par câble téléphonique endommagé (article 1382 et suivants du code civil et article L65 du code des postes et communication électrique)

## Tennis Club Varennais (T.C.V)



Varennaises, Varennais, Bonjour.  
L'année poursuit son cours pour le **Tennis Club Varennais et ses 30 licenciés**. Cette fin d'année sera un peu spéciale. En effet, lors de la dernière réunion de bureau, la présidente **Aurore Gaignon** a présenté sa démission devant les membres du bureau.

### Voici les autres petites infos :

**Le tournoi jeune** a également eu lieu, comme tous les ans en Décembre, et a permis aux licenciés les plus jeunes de mesurer leur progression. Depuis deux ans le nombre de matchs a augmenté, donc nous avons une fois de plus organisé le tournoi sur deux jours (samedi et dimanche). Le prochain tournoi jeune aura lieu le week-end du 29 juin et 30 juin 2019, ce sera aussi le moment de venir nous rencontrer pendant le week-end et de venir échanger avec nous. Durant ces deux jours nous organiserons le repas annuel du club en compagnie de nos adhérents.

**La Journée Jeunes**, organisée par une équipe volontaire parmi les juniors, est en cours de préparation et aura lieu le 27 avril 2019. Différentes équipes seront formées, en vue de s'affronter dans des jeux variés tout au long de la journée. C'est une journée qui permettra de rassembler petits et grands, et de créer un bon moment de convivialité.

**Chaque année, nous vous proposons de venir essayer le tennis pendant le mois de juin, notamment le samedi de 9h30 à 15h pour les enfants et le mercredi soir à partir de 18h30 pour les adultes.** N'hésitez pas à venir nous rencontrer au gymnase sur ces plages horaires, nous serons ravis de vous accueillir.

Comme chaque année, l'Assemblée Générale du TCV aura lieu début juin, mais la date n'étant pas encore fixée nous vous la communiquerons dès que possible. Vous pouvez toujours nous contacter par téléphone au **06 62 74 05 09** ou par mail au **tc.varennais@fft.fr**.

*Tennistiquement vôtre,  
Le bureau du TCV*

### Le mot de la Présidente en quelques lignes :



« C'est avec une grande émotion que je vous annonce mon départ en tant que Présidente du Club. Cela fait maintenant 11 ans que j'ai mené un combat acharné pour maintenir un club de tennis de proximité. Après toutes ces années, j'ai pu amener différentes valeurs qui me tiennent à cœur : la convivialité, la solidarité mais aussi un point important c'est le loisir avant tout. Comme vous le savez, sans président une association risque de fermer ses portes. Et oui, après tant d'acharnement, je serais déçue que personne ne prenne cette place, je sais que la tâche est très compliquée mais je sais que je pourrai compter sur le soutien nécessaire. ».

**Aurore, Présidente du club depuis 11 ans**

## E.S. VARENNES – VILLEBERNIER



Nous sommes arrivés à la quinzième journée de championnat concernant les seniors. Deux équipes sont engagées en championnat avec 35 joueurs.

L'équipe B va descendre en 5<sup>ème</sup> division de district et l'équipe fanion se bat pour éviter la rétrogradation en 4<sup>ème</sup> division. Le club espère le maintien en 3<sup>ème</sup> division. De nombreux joueurs ont arrêté de jouer ou sont partis à l'extérieur.

Les équipes de jeunes sont en entente avec Saint Lambert des Levées concernant les catégories U17 – U15 et U13 pour la seconde équipe.

L'ESVV reste autonome dans les catégories U7 - U9 – U11 et U13 pour l'équipe A. 136 joueurs et dirigeants composent l'effectif de la saison 2018 – 2019.

Les municipalités de Varennes sur Loire et de Villebernier entretiennent les bâtiments et les terrains sur les deux communes. Pour le printemps 2019, l'arrosage intégré est prévu sur le terrain principal de Varennes sur Loire. La toiture entre les vestiaires - le local rangement buvette et le club house a été réparée. A Villebernier, la transformation des vestiaires arbitres et visiteurs est prévue cet été et à l'automne. Le club suivra tous ces travaux. Je remercie les deux municipalités pour le versement des subventions et l'entretien des stades et des bâtiments. La difficulté est de trouver des remplaçants à ceux et celles qui sont en place car personne ne veut s'investir sur du long terme ou prendre des responsabilités bénévoles.....



### Voici les manifestations qui sont prévues sur les deux communes d'ici la fin 2019 :

**Vendredi 3 mai** : LOTO à Varennes sur Loire dans la Maison des Loisirs

**Dimanche 30 juin** : VIDE GRENIER à Villebernier au stade du Port Roux de 7 h à 19 h - avec tirage de la tombola.

**Vendredi 18 octobre** : CONCOURS DE BELOTE à Varennes sur Loire dans la Maison des Loisirs

**Lundi 11 novembre** : LOTO à Villebernier dans la Maison des Loisirs

*Bonne fin de saison à tous et vive l'ESVV  
Bien sportivement.  
Le Président, Patrick MARCHAND*

# Enfance et Jeunesse

## Matinée citoyenne

Le samedi 23 mars plus de soixante Varennais ont répondu présents pour la seconde édition de la matinée citoyenne organisée par la commune. Pour relayer l'association de la Maison de la Nature et de la Chasse qui avait initié, il y a quelques années, les premières collectes de déchets disséminés sur les bords des routes, des chemins et des fossés, l'appel est fait désormais à toute la population et à toutes les associations Varennaises.

C'est donc en partenariat avec l'association de chasse, les diverses associations de la commune, le SMIPE et avec l'aide des agents communaux, très mobilisés ce jour-là, que les différents parcours ont été établis et que le ramassage s'est effectuée au long de la cinquantaine de kilomètres de voies communales.

La collecte, bien que moins abondante que l'an passé, s'est quand même encore, malheureusement, montrée fructueuse.

La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié et une collation offerte par les chasseurs. Merci à eux, merci à tous les bénévoles de cette journée et particulièrement aux membres de l'Association des Parents d'Elèves qui ont encadré les plus jeunes, très motivés par le sujet. Un signe d'espoir pour l'avenir...



# Enfance et Jeunesse

## A.P.E Varennes sur Loire

L'association rassemble tout au long de l'année scolaire, les parents d'élèves bénévoles. Son objectif est d'organiser des manifestations afin de recueillir des fonds qui permettent le financement des projets pédagogiques mis en place par les équipes enseignantes sur un thème défini. Ainsi pour 2018 – 2019, le thème principal est « contes et littérature ».

L'APE contribue aussi au fonctionnement de l'activité "éveil musical" des enfants de la maternelle en participant financièrement de l'intervention de François PALLUAU.

En fil rouge, et ce depuis quelques années déjà, une collecte de papiers à recycler est faite tout au long du temps scolaire. Le week-end de la collecte finale sera pour 2019, du vendredi 17 mai au samedi 18 mai au midi.

Une vente de jus de pomme est organisée début juin sur commande.

La fête de l'école se déroulera le vendredi 28 juin au stade avec le spectacle des enfants, mais aussi un repas convivial de fin d'année sous les platanes.

Barbe-à-papa, buvette et structures gonflables agrémenteront cette soirée. L'APE est ouverte à tous les parents d'élèves souhaitant s'investir et donner un peu de leur temps dans la joie et la bonne humeur au sein de l'équipe en place (les réunions d'organisation se déroulent le mardi soir).



**VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER SUR :**  
apevarennes@outlook.fr

LE BUREAU

**Président :** Laurent DINAND  
**Secrétaire :** Marine DERRO  
**Trésorière :** Délizia MONORY

**Vice-président :** Xavier THOMAS  
**Secrétaire adjoint :** Charline TALLUAU  
**Trésorière adjoint :** Cindy POITOU

## VIVADO



Nous avons commencé l'année 2019 avec un séjour inédit au ski à Saint Jean d'Arves. Nos jeunes sont partis avec les enfants de la maison de l'enfance de Varennes.

Le Club Junior fonctionne très bien et nous avons de plus en plus d'inscrits.

Les jeunes viennent et sont toujours partants pour faire des activités physiques, manuelles et culinaires.

Dernièrement, nous avons organisé un concours de belote et un rassemblement motos, le but étant de récolter de l'argent pour faire partir nos jeunes en voyages.

Nous sommes actuellement en pleine préparations des vacances d'été, nous proposerons deux séjours, un en Juillet en Ardèche et un autre en Août à La Jaille Yvon. En attendant l'été nous organisons des soirées et des sorties (laser game, piscine,...).



*Cordialement,  
Florent  
animateur VIVADO*



# ÉCOLE : PROJET LITTÉRAIRE ET CONTES POPULAIRES A L'ÉCOLE

Dans le cadre de notre projet, toutes les classes de la maternelle au CM2 ont lu, étudié, détourné des contes populaires comme le « Petit Chaperon Rouge ».



**Ce projet est enrichi par :**

- des spectacles pour petits et grands comme Grain de Millet, Jean de l'ours et le voyage de M. Gumpy avec la conteuse Tiphaine Le Vaillant ;
- par les spectacles de Mômes en folie ;
- par les animations à la bibliothèque de Varennes autour d'une exposition dont le thème est le « Petit Chaperon Rouge » ; l'intervention de madame Billard dans la classe de CE1/CE2 a permis aux élèves de travailler sur le conte détourné. Lors d'une première séance, les élèves ont commencé un travail d'écriture de contes détournés par petits groupes. Après plusieurs séances d'écriture et d'illustrations, les contes étaient prêts pour la visite de la bibliothèque de Varennes ;
- par des ateliers permettant aux élèves d'appréhender la manière de conter ;
- la création de contes et le travail avec une illustratrice.



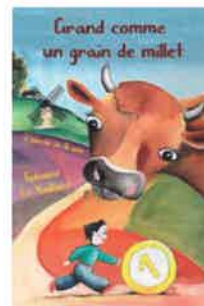
**Voici les commentaires des élèves de la classe de CP à propos du spectacle « Grain de millet » :**

J'aimerais que les  
membres des forces  
de l'air.  
J'aimais bien  
qu'on ait un arbre  
et qu'on la reine  
fait tout un  
gallipetto.  
(maison - maison)

Avant j'aimais lire  
la chanson.  
(Mishy Shuree)



J'ai bien aimé que la  
musique avait été du  
musique et qu'on a pu  
caca  
être agrippés en musique  
(Bine Tullier)



J'ai bien aimé si  
c'est agréable.  
(Auguste Sévignin)

J'aimais bien. J'ai  
aimé que on a  
fait un livre sur les  
forces de l'air.  
(Bine Tullier)

J'ai aimé le film du  
maison et maison les  
forces de l'air.

Le petit chat était  
un peu fier.  
C'était très amusant.  
(Stéphane)

J'ai bien aimé  
le spectacle  
et la chanson  
(les questions)

Mais on a vu  
à Millet et on a  
vu  
(les questions)

J'ai bien aimé  
Le roi a fait  
le roi et le roi  
(Michele Kupa)

J'ai aimé Grain  
de Millet et la  
musique et  
le spectacle.



Lundi 18 mars, avec Mme Billard à la bibliothèque, tous les élèves de maternelle découvrent d'autres façons d'illustrer le conte du « Petit Chaperon Rouge ».



## Association Communale de Chasse de Varennes sur Loire

Une nouvelle saison se termine, l'heure de faire un petit bilan. 105 membres chasseurs composent notre association, auxquels s'ajoutent 2 membres non chasseurs, qui font partie de notre Conseil d'Administration, toujours présidé par Bruno Talluau.

Une saison peu fructueuse en termes de résultat, pas de sanglier de prélevé sur notre territoire cette année, très peu de lapin, mais une saison riche en plaisir, avec encore une fois notre manifestation « sangliers à la broche », sur le site du Port qui fût un succès pour notre 70<sup>ème</sup> anniversaire ; que dire de la soirée « fruits de mer » ou bien même « moules frites » qui grâce à la présence de bon nombre d'entre vous se déroule dans la bonne humeur. Merci aux nombreux bénévoles, qui nous aident et nous motivent pour continuer dans cette voie.

Pour info cette année le repas sanglier à la broche se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> septembre.

Pour ceux qui souhaiteraient rejoindre notre association, une demande écrite doit nous être adressée avant le 30 juin 2019.



## Association des anciens combattants de Varennes-sur-Loire

Constituée à l'origine par les anciens combattants d'A.F.N., elle accueille de droit tous ceux qui ont effectué leur service militaire, ceux qui ont servi la République dans les opérations extérieures ; les sympathisants y sont les bienvenus.

### LES CONTACTS :

**Gérard Bornes, président :** 3, place du jeu de paume, Varennes-sur-Loire 49730 ; 02 41 52 70 28.

**Jean Leblois, vice-président :** 2, rue du pigeonier, Varennes-sur-Loire 49730 ; 02 41 51 75 73.

**H. Decraene, secrétaire :** 2, rue des épinettes, Varennes-sur-Loire 49730 ; 02 41 51 71 75.

**Jean-Claude Bourdin, trésorier :** 1, impasse de la chapelle, Turquant 49730 ; 02 41 51 38 83.

## L'ATELIER DE VARENNES

L'Atelier de Varennes propose plusieurs activités : cartonnage/encadrement, cuisine, peinture et travaux d'aiguilles.

Une nouvelle activité de Cours de dessin est envisagée pour la rentrée prochaine. Les inscriptions à l'association se feront le mardi 21 mai à 18h30, lors de l'assemblée générale.

**Quelques soit l'activité souhaitée, pour tout renseignement, merci de contacter Marie Augey au 06 31 70 95 84.**

### LE BUREAU

**Présidente :** Marie Augey

**Secrétaire :** Françoise Imbert

**Trésorière :** Marie-Annick Contart

**Secrétaire adjoint :** Annie Boulouin



## Chorale Chœur-à-Cœur



Notre chœur, dirigé par Laetitia Demont, prépare actuellement son concert de printemps du dimanche 5 mai à la Salle des Loisirs de Varennes.

Cette année nous recevons le groupe Sirocco, harmonie de Doué-en-Anjou qui nous avait reçues l'année dernière.

Pour l'instant, nous ne connaissons pas le programme de nos invités.

Le nôtre contiendra, entre autres chants : "Et moi je chante" de Gérard Lenorman, "Le portrait" de Calogero, "Mamma Mia" d'Abba, "Je viens du sud" de Michel Sardou.

Notre randonnée « A travers chants » aura lieu **le 23 juin**. Après la randonnée un déjeuner est possible, composé par nos choristes. On peut aussi déjeuner sans randonner. Tout ça en musique et dans la bonne humeur !



Pour décembre 2019, nous avons prévu deux concerts de chants de Noël. L'un à Varennes, le second dans une commune proche. Amies de la musique, n'hésitez pas à nous rejoindre à l'essai pour une ou plusieurs répétitions !

### POUR NOUS CONTACTER :

**Annick** : 02 41 51 75 80

**Josiane** : duprat49@orange.fr

## CIRCA



Après une année d'absence la troupe CIRCA est revenue en pleine forme en ce début d'année pour vous présenter « Tailleur pour Dames » de Georges Feydeau. Vous avez pu constater qu'il n'est pas simple d'être tailleur quand on est médecin ! Mais bien sûr ce n'est que du théâtre, avec pour seul but celui de vous divertir et vous faire rire.

Encore merci à vous d'être venus si nombreux nous voir et nous encourager.

Pour l'année prochaine la recherche d'une nouvelle pièce est déjà bien engagée et nous ferons tout pour continuer à vous distraire et vous faire passer de bons moments.

*Merci à toutes et à tous  
le Président, Jean Paul Lechat*

## LA JOIE DE VIVRE

Le 9 janvier 2019 s'est déroulé notre assemblée générale qui a réuni 51 adhérents.

Après avoir donné les dates des différentes manifestations pour l'année 2019, les bilans, moral et financier, ont été présentés et approuvés à l'unanimité. Ensuite a eu lieu le renouvellement du tiers sortant, puis l'élection du bureau.

### LE BUREAU

**Président** : Robert Grolleau

**Secrétaire** : Yolande Lemonier

**Trésorière** : Nicole Vieille

**Vice Président** : Richard Sanders

**Secrétaire adjointe** : Chritiane Strelezski

**Trésorière adjointe** : Andrée Requillard

Alphonse Delaunay, Danielle Fournier et Michèle Plassais font partie du conseil d'administration ; nous souhaitons la bienvenue à Danielle et Michèle nouvellement nommées.

L'assemblée générale s'est terminée par le partage de la traditionnelle galette des rois.



## Comité des fêtes

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 26 février 2019 en présence de M. Gilles TALLUAU, maire de la commune. Le bilan financier est positif pour l'année 2018 grâce aux manifestations qui se sont bien déroulées avec une météo clémente et une bonne participation du public.

Le président a remercié toute l'équipe du comité qui, par leur disponibilité, assure avec les bénévoles la réussite des manifestations. Après la réélection du tiers sortant, le conseil d'administration s'est réuni et a élu son bureau.

### Le nouveau bureau se compose ainsi :

- **Président** : Alain LECHAT
- **Vice-Présidente** : Valérie VENNEVIER
- **Secrétaire** : Martine TIJOU
- **Trésorier** : Murielle CHAPU
- **Secrétaire adjoint** : Patricia BICHON
- **Trésorier adjoint** : Christophe BOUSSEREAU

### Membres du bureau :

- Jean-claude FLORIAU ▪ Bruno CHAPU

### Membres du Comité des Fêtes :

- Thierry GALLARD ▪ Alain GIGNON ▪ Fabienne GODINEAU
- Jean-Pierre PROUST ▪ Aurore GIGNON ▪ Chantal LECHAT
- Jean-Paul TAN ▪ Dominique TIJOU ▪ Malika CHAPU
- Sandrine MAGAULT ▪ Daniel POIRIER

**Manque sur la photo** : Mme LECHAT Chantal, Mr GALLARD Thierry et Melle GIGNON Aurore



## MAISONS FLEURIES 2018

### Classement par catégories :

#### ▪ Balcons

Mr et Mme LEMONIER Jacques, Mme BODIN Liliane,  
Mr et Mme BIGOT Michel et Mme KLEIN

#### ▪ Jardins

Mr et Mme BERNARD François, Mr et Mme TULASNE Bernard,  
Mr et Mme TALLUAU Daniel et Mr et Mme DELAUNAY Alphonse,  
Mr et Mme AUGÉY Robert et Mr et Mme ROCHARD Maurice

#### ▪ Cours

Mr et Mme GIGNON Jean-Claude, Mr et Mme CORNILLEAU  
Jean-claude, Mr et Mme BAILLOT Sylvain, Mr et Mme PANTALEON  
Georges, Mr et Mme LEMOINE André et Mr et Mme ROUSIERE  
Michel

Deux maisons ont été retenues pour le concours cantonal. La remise des prix a eu lieu à Brain sur Allonnes le 21 Février 2019. Mr et Mme LEMONIER Jacques le 2<sup>ème</sup> prix et Mr et Mme EQUIPE Stéphane le 12<sup>ème</sup> prix.

Félicitations aux lauréats, bravo et merci à vous toutes et tous qui fleurissez notre village. Nous vous souhaitons une bonne floraison 2019.

Chaque participant a reçu un sachet de bulbes de fleurs variées. Le jury du Comité des fêtes sélectionnera vos maisons au cours de la deuxième quinzaine de Juillet 2018.

## SAMEDI 16 MARS 2019 : CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Le comité des fêtes a offert comme tous les ans des chouquettes à tous les participants.

## DIMANCHE 14 AVRIL 2019 : REPAS DES AÎNÉS

Le repas offert par la commune et organisé par le Comité des fêtes a lieu à la salle des loisirs. Les chansons, les histoires, les souvenirs et la bonne humeur sont comme d'habitude au rendez-vous.



### **DIMANCHE 26 MAI 2019 : ASSEMBLÉE ET VIDE-GRENIER**

Varenes sera en fête avec son vide-grenier, ses fouées et sa fête foraine. Sans réservation. Gratuit pour les Varennais. Animé par la Music'à Varenes.

### **SAMEDI 8 JUIN 2019 : TABLÉE VARENNAISE**

Les cartes sont en vente auprès des membres du Comité. Animée par la Music'à Varenes

### **DIMANCHE 28 JUILLET 2019 : FÊTE DES BATTAGES**

Au manoir de Champfreau. Vide-grenier sans réservation. Exposition de vieux matériels et démonstration de battage à l'ancienne. Repas champêtre et feu d'artifice.



*Manoir de Champfreau*

### **SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 : SOIRÉE BÉNÉVOLES**

Le matériel du Comité des Fêtes peut être mis à la disposition des particuliers et associations. Pour tout renseignements s'adresser auprès de Mr LECHAT Alain 06 75 18 69 50 ou Mme VENNEVIER Valérie 06 60 29 60 72.

Le Comité des Fêtes dans un esprit d'équipe souhaite vous faire passer d'agréables moments à l'occasion des différentes manifestations de notre village et remercie une nouvelle fois les bénévoles.

**VIVE LA FÊTE**



L'Association pour le don de sang bénévole du Pays Allonnais vous rappelle **les dates de collectes pour 2019 :**

- **mercredi 22 mai** à Brain sur Allonnes
- **lundi 22 juillet** à La Breille Les Pins
- **mercredi 23 octobre** à Varenes sur Loire

**Venez donner votre sang,  
Vous serez bien accueillis  
Un repas vous sera servi  
Et votre don précieux sauvera des vies !**

## **Association Varenes Loisirs Nature**

Le club qui comprend aussi bien des marcheurs que des cyclistes regroupe 86 membres qui se retrouvent tous les lundis, jeudis et dimanches à 9 heures place du Jeu de Paume pour des balades dans les alentours de Varenes.

L'association regroupe des Varennais mais aussi des personnes des communes environnantes

### **En 2019 l'association propose différentes sorties :**

- Randonnée semi nocturne le 19 avril.
- Sortie à Terra Botanica le 30 avril.
- Marche pour accompagner Cœur et Santé de Varenes à Saumur le 2 mai (ouverte à tous).
- Sortie vélo le mercredi 15 mai de Varenes sur Loire à Chinon.
- Séjour à Cussac en Haute Vienne du 28 mai au 31 mai.
- En juillet la journée fouées.

Si vous souhaitez rejoindre l'association et participer aux activités, vous pouvez prendre contact auprès de Président Alain Chesnaux Tél : 06 85 61 22 03.



## Ecole de Musique Blou-Brain-Varennes-Vivy-Longué

- Bruno Montiège, Directeur de l'école de musique dirige les 4 écoles avec brio.
- Une quarantaine d'élèves suivent avec assiduité et motivation les cours d'instruments dispensés par les professeurs François Palluau (clarinettes et saxophones), Gaëlle Stéphan (flûtes, éveil musical), Claude Dutertre (cuivres), Bruno Vertalier (percussions et solfège).
- Ces musiciens en herbe montreront leur progrès lors des auditions de classes d'instruments et ateliers de pratiques collectives le vendredi 14 juin à 19 h à Blou.

Les inscriptions à l'école de musique, pour les élèves de Varennes se feront le mercredi 05 juin de 18h à 19h30, au centre culturel, espace bibliothèque.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de mairie de Varennes sur Loire, au 02 41 51 72 29, de Bruno Montiège (école de musique) au 06 73 89 49 96.

*Amitiés musicales de Music'A Varennes*



## La Musique en vadrouille



- Nous animons les carnivals et les défilés fleuris (Oucques-41, Saint Satur-18, Le Dorat-87, Nantes-44, Cluis-36, Villebernier-49, Neuville de Poitou-86, Nouans le fuzelier-41, Vernantes-49, ...)
- Retrouvez nous à domicile : à l'assemblée 25 mai, à la tablée le 8 juin, à la traditionnelle Fête des Battages le 28 juillet, aux commémorations (8 mai, 14 juillet et 11 novembre).
- Nous animerons aussi une soirée au camping de l'Etang de la Brèche : vendredi 26 juillet.



### Avis à la population :

Toutes personnes désirant jouer de la musique sont les bienvenues.

Si le cœur vous en dit, venez donc découvrir comment se passe une répétition. A partir de mai 2019 et jusqu'à la prochaine nouvelle salle dédiée à l'école de Musique et à Music'A Varennes, certainement 2020, nous maintenons les répétitions sur Varennes.

Les répétitions du vendredi soir à 20 h30 se déroulent sous la direction de leurs Chefs : Laura et Gwénaél Sandrier !

### Manifestations

- 🎵 Soirée crêpes, le samedi 19 octobre à la salle des Loisirs, uniquement sur réservation, des affiches et flyers seront diffusés dans la commune pour les réservations dès septembre.
- 🎵 Enfin, nous organisons 1 bal : Le dimanche 24 novembre 2019, à 14h30, à la salle des Loisirs avec l'orchestre Calypso.

LE BUREAU

**Présidente :** Sandrine Grégoire

**Secrétaire :** Anne-Sophie Naulet

**Trésorière :** Caroline Vacher

**Membres :** Alexia Meuray, Michel Nays, Yoann Naulet, Etienne Rideau, Gérard Sandrier, Marc Vennevier, Samuel Benais.

**Vice-présidente :** Stéphanie Quelin

**Secrétaire-adjointe :** Romane Verneau

**Trésorière-adjointe :** Elise Reffay

### COORDONNÉES :

**MUSIC'A VARENNES**

1 place de Chavigny 49730 Varennes sur Loire

**Mail :** [musiquesvarennessecretariat@yahoo.fr](mailto:musiquesvarennessecretariat@yahoo.fr)  
(administratif)

[musicavarennes@yahoo.fr](mailto:musicavarennes@yahoo.fr)

(demandes de prestation)

## ASSOCIATION INFORMATIQUE



Le club informatique de Varennes sur Loire propose à ses membres des séances d'initiation ou de perfectionnement à l'utilisation des outils informatiques à l'intention des adultes, pour leurs usages domestiques et de loisirs

Un lieu de rencontre et de convivialité où les participants échangent et mettre en commun leurs expériences et les leurs difficultés !

**Les séances se déroulent chaque semaine entre animateurs et adhérents :**

- Lundi de 16h45 à 18h30 Serge Delagrangre photo filtre +divers
- Jeudi de 17h30 à 19h30 Henri Decraene M.Chagnon J -C.Gaignon bureautique (Word Excel et autres)
- 1 jeudi sur 2 de 18h30 à 19h30 M.B Android diaporama Instagram Facebook

**Nous sommes en train de définir pour des débutants le :**

- Lundi de 14h30 à 16h30 ou le vendredi 18h à 19h30 Nicolas chevalier



LE BUREAU

**Président :** J-C Gaignon  
**Vice-présidente :** Mme Bornes  
**Secrétaire :** Mr Decraene  
**Trésorier :** Mr Chagnon

INSCRIPTION 33€/pers pour la saison 2019 - 2020

Vous pouvez vous inscrire en cours d'année

Pour tous renseignements au 07 85 75 66 07

## Association Danse Varennaise « Tous ensemble pour danser »

La saison 2018-2019 a commencé en septembre et les inscriptions se sont succédées jusqu'à mi-novembre.



Cette année, les trois sections regroupent 142 adhérentes et adhérents. De nouveaux danseurs (ses) ont fait le pas "de danse" pour nous rejoindre et nous avons été heureux de les accueillir. L'intégration a été rapide et la convivialité toujours au rendez-vous.

Les cours ont lieu le lundi soir (danse de salon et en ligne) à partir de 18h00, le mercredi soir (country) à partir de 18h30 et le jeudi soir (zumba) à 19h30.

Le mois de septembre a été un moment difficile pour la danse varennaise suite au décès de son vice président et ami, Serge BLANC, qui à œuvré pendant de nombreuses années au sein de cette association et qui apportait son sourire et sa bonne humeur. Nous pensons à toi l'ami !



Deux manifestations majeures se sont déroulées ce premier trimestre 2019. Le thé dansant du 3 février a vu de nombreux

convives venir user le parquet de la salle des loisirs et le bal de l'association du 2 mars qui a rassemblé plus de 200 amatrices et amateurs de danses, dans une ambiance agréable autour d'un repas d'une grande qualité. Nous espérons que l'année prochaine sera encore une belle réussite.

L'association en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles qui, par leur action, permettent de réaliser ces manifestations. Bravo à toutes et tous et nous comptons sur vous pour l'avenir !

Fin mars, quelques adhérents ont participé à la manifestation Musique à Varennes et nous avons été heureux de les accompagner.

La saison se poursuit et nous espérons que nous aurons encore de nouveaux adhérents la rentrée prochaine.

Une information sera faite sur le bulletin municipal avant le début de la prochaine saison.



Country



Danse de salon



Zumba

*Nous vous attendons nombreux pour la saison 2019-2020 !*

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler :**

- Mme Gisèle PROUST, présidente : 02 41 67 16 04 / 06 98 68 81 50
- Mme Michèle PETAS, trésorière : 06 20 27 26 50
- Mme Sylvie DELAUNAY, secrétaire : 06 08 15 80 98

Association de Danse Varennaise, 8 rue des Sables

<http://dansevarennes.wordpress.com>

## COLIBRIS - Bibliothèque

Laissez-nous vous présenter Pierrette, une petite fille qui adore le rouge. Pour se protéger du soleil, elle porte une cape en coton léger l'été, et pour se protéger du froid et de la pluie, une cape en laine l'hiver. Tout le village l'a ainsi surnommée Le Petit Chaperon Rouge, ce qui l'arrange bien parce que Pierrette, c'est le prénom de sa grand-mère : cela permet de les distinguer l'une de l'autre (ça, en plus du fait que Pierrette la jeune n'a pas encore besoin de lunettes pour lire).



Voilà des années que sa grand-mère ne sort plus trop de chez elle. Alors, tous les jours, le Petit Chaperon Rouge va lui rendre visite en sortant de l'école. Certains jours, sur le chemin, elle s'arrête à la bibliothèque : le mardi (sauf pendant les vacances) et le mercredi, entre 16h et 18h ou le samedi matin entre 10h et midi.

Parfois, elle emprunte un DVD, un album, un manga (il y en a plus de 80 en rayon !), un documentaire (il y en a un avec de jolies cartes postales de Varennes, c'est chouette de se plonger dans l'histoire du village : peut-être qu'il y a Grand-Mère en photo ? !) ou même un livre-audio pour sa grand-mère (le Petit Chaperon Rouge en a un peu marre de faire la lecture à sa grand-mère, surtout les histoires vraies, les polars de Michel Bussi et les romans islandais d'Arnaldur Indridason – il y a toujours des noms impossibles à prononcer dans les livres des grands...). Quand elle a le temps, elle lit un magazine sur place, le ramène à la maison pour écouter le CD qui est dedans, ou rapporte à sa maman le dernier numéro de Maisons et Travaux (on ne sait jamais : cela pourrait peut-être lui donner l'idée de refaire la déco de la chambre du Petit Chaperon Rouge...). L'autre jour, elle a même pu commander une BD par la navette : elle était en rayon à Fontevraud mais c'est trop loin pour ses petites jambes ; alors, c'est la voiture-navette qui la lui a apportée. Elle attend avec impatience le jour où sera installée la tablette avec de petites applications ludiques !



Elle vient aussi avec les maîtres et maîtresses ; les bénévoles expliquent à tous les enfants où sont les livres, qu'il faut en prendre soin etc... (Le Petit Chaperon Rouge sait tout ça, bien sûr, parce qu'elle venait un mardi matin par trimestre avec sa nounou et le Relais des Assistantes Maternelles, avant d'entrer à l'école). Il y a toujours des ateliers, parfois à l'école et parfois à la bibliothèque et c'est rigolo ; on voit les livres autrement, après. Elle n'est pas peu fière de dire que beaucoup d'enfants ont parlé d'elle cette année, en écoutant des histoires, en se promenant dans un décor en bois, en réécrivant son histoire ou en composant un poème... Merci !

Si ses parents sont d'accord, le Petit Chaperon Rouge accompagnera les petits voisins à un spectacle du festival Aux Ranc'arts des bambins le samedi 15 juin à 10h30 au centre culturel : Trait à la ligne, un jeu sur les formes pour les enfants dès 1 an. C'est gratuit et elle ne va pas rater les inscriptions au 02 41 51 06 12. Elle a cru comprendre que, plus tard, il y aurait une animation pour les plus grands mais elle n'en sait pas plus.

En janvier, elle n'a pas pu aller à la soirée pyjama pendant la nuit de la lecture, parce qu'elle était malade (peut-être que Grand-Mère lui avait passé son rhume ?). L'hiver prochain, elle va prendre des vitamines pour être en forme et guetter l'annonce de la date de la prochaine soirée pyjama.

En tout cas, elle était d'attaque au tout début du printemps pour la 4<sup>ème</sup> édition de la dictée ! C'était un poème sur le thème du recyclage des déchets, pour les enfants mais aussi pour les adultes. Elle a peut-être fait quelques fautes qui ne lui ont pas permis de gagner de carte-cadeau, mais elle s'est bien amusée. Elle essaiera de motiver Grand-Mère, l'an prochain.

Un jour, peut-être que Pierrette sera bénévole, comme Martine, Bernard, Monique, Gaëlle, Céline, Agnès, Édith, Daniel, Odile et les autres ?! Elle peut toujours leur écrire à varennes-point-lecture@orange.fr, pour dire merci pour tout et à bientôt à Céline, qui aura d'autres occupations après l'été. Il lui arrive de téléphoner pour prolonger un livre de Grand-Mère, au 02 41 38 23 12 (4 semaines ne suffisent pas toujours pour lire les 15 ouvrages qu'on peut emprunter, surtout quand elle les lit 10 fois !). Mais attention, elle ne se fera pas avoir cette année : elle sait que la bibliothèque est fermée le samedi 1<sup>er</sup> juin, pour l'Ascension, et les trois premières semaines du mois d'août.

Depuis quelque temps, Grand-Mère va mieux. Elle dit que c'est grâce à la lecture : les livres la font voyager dans sa tête. Toujours est-il que le Petit Chaperon Rouge continue à aller la voir régulièrement et n'oublie jamais de passer devant la bibliothèque. La tête plongée dans son livre, elle n'a jamais croisé de loup.

Toute ressemblance avec des personnages réels est purement fortuite...

### Le succès pour la présidente de COLIBRIS

Gaëlle BILLARD, présidente de l'association gestionnaire de la bibliothèque communale, a fait la une du numéro de mars 2019 de la publication « Mes premiers j'aime lire » aux Editions Bayard Presse. C'est sous son nom de jeune fille, Gaëlle Arnaud, que son premier roman pour enfant, illustré par Sybille Ristroph et intitulé « Un maître mystérieux », est paru.

Nous la félicitons pour ce succès mérité et nous nous réjouissons de pouvoir bénéficier au sein du point lecture communal de son talent et de sa passion pour les mots et l'écriture. Gaëlle et l'équipe de Colibris assurent en effet la promotion de la lecture, de l'écriture et du conte auprès des enfants de notre commune par différentes actions tout au long de l'année.

Nous remercions vivement ces bénévoles pour leur investissement et nous souhaitons à leur présidente, mais de ça nous ne doutons pas, d'autres jolis succès à venir.





# Informations

## Freulons asiatiques

### Identification des frelons

Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année.



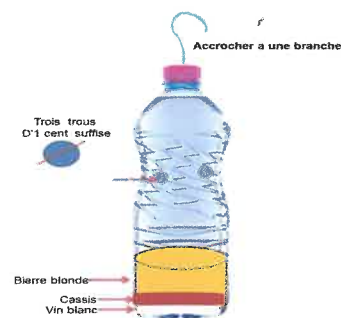
Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas. En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc...

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter.

C'est à ce moment que nous pouvons agir.

En disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

**1 reine = 2 000 à 3 000 individus...**



Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

Merci de votre lecture et à vos pièges !



## Marchés des Producteurs de Pays

Printemps/Été 2019



**VARENNES-SUR-LOIRE** Vendredi 26 avril  
**ALLONNES** Vendredi 17 mai  
**NEUILLÉ** Vendredi 7 juin  
**VILLEBERNIER** Vendredi 28 juin  
**VIVY** Vendredi 19 juillet  
**BRAIN-SUR-ALLONNES** Vendredi 6 septembre

De 17h à 21h

dégustation  
fouées à garnir  
animations



légumes, fruits,  
fromage, vins, bière,  
jus de fruits, viandes,  
artisanat...

Marché des producteurs de pays

Facebook



crédit photo : MEGZIN - Librairie d'écologie et d'urgence pour...

## Plantations de haies

Le programme de plantation de haies, cofinancé par la commune et l'association EDEN, sera reconduit pour la saison 2019/2020. Les inscriptions sont à effectuer à la mairie avant le mois de septembre 2019.

Les particuliers désirant installer des haies sur leur terrain (100 m linéaires minimum) sont invités à se faire connaître à la mairie pour tout renseignement complémentaire.



## MANIFESTATIONS A VENIR

<b>17 et 18 mai</b>	Collecte de papiers APE	<b>22 septembre</b>	Loto Benkady
<b>26 mai</b>	Vide grenier	<b>28 septembre</b>	Bal Vivado
<b>26 mai</b>	Elections européenne	<b>04 octobre</b>	Belote Joie de vivre
<b>08 juin</b>	Tablée Varennaise	<b>11/12/13 octobre</b>	Exposition l'atelier de Varennes
<b>10 juin</b>	Thé dansant la Joie de vivre	<b>18 octobre</b>	Belote du foot
<b>12 juin</b>	Banquet la Joie de vivre	<b>19 octobre</b>	Soirée bretonne music'a varennes
<b>28 juin</b>	Fête de l'école	<b>23 octobre</b>	Don du sang
<b>14 juillet</b>	Cérémonie	<b>25 octobre</b>	Maisons fleuries Comité des fêtes
<b>28 juillet</b>	Fête des battages	<b>10 novembre</b>	Thé dansant Joie de vivre
<b>15 septembre</b>	Thé dansant du foot	<b>11 novembre</b>	Cérémonie

## FONDATION DU PATRIMOINE

Vous trouverez un dépliant inséré dans votre bulletin vous exposant toutes les informations nécessaires concernant la souscription lancée début avril pour la restauration du dallage de l'allée centrale de l'église, notamment les modalités vous permettant de déduire 66% de votre don des impôts, ou de bénéficier d'un crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable.

Si les fonds récoltés sont supérieurs au besoin de financement de ce projet, la fondation du Patrimoine les bloquera afin de financer le futur projet de restauration de la façade de l'église, actuellement à l'étude.

Par ce geste vous participerez à la sauvegarde de notre patrimoine local, merci à vous !



*Signature de la convention  
avec la Fondation du Patrimoine*

FONDATION  
DU  
PATRIMOINE

Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

**Carrelage de l'église  
Saint-Martin-de-Vertou**

Varennes-sur-Loire



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## TARIFS MUNICIPAUX au 1<sup>er</sup> janvier 2019

CANTINE		
Varennais	Enfants réguliers	2.91 €
	Enfants occasionnels	3.57 €
	Adultes	4.96 €
SUP de la Côte	Maternelle	2.91 €
	Primaire	3.09 €
Autres Services		
Insertion publicitaire (2 parutions par an)		54 €
Salle des Sports		178 €
Coupures de Routes		166 €
Chenil	Prise en Charge	59 €
	Forfait journalier	6 €
Cimetière		
Concession trentenaire	Terrain 2 m <sup>2</sup>	81 €
	Jardin du Souvenir	58 €
	Columbarium	883 €
	Terrain 0,64 m <sup>2</sup> avec case-urne	262 €
	Terrain 0,64 m <sup>2</sup> sans case-urne	53 €
Intervention	sur columbarium	111 €
Sanitaires autonomes (WC) le w.e.		59 €

SALLE des LOISIRS (par jour)		Varennais	Non Varennais
ARRHES (forfait)	à signature du contrat	100 €	100 €
Grande Salle carrelée	Vin d'honneur (avec verres)	46 €	76 €
	Autres utilisations	88 €	232 €
	Chauffage	58 €	58 €
Petite Salle	Vin d'honneur (avec verres)	34 €	55 €
	Autres utilisations	53 €	99 €
	Chauffage	16 €	16 €
Ensemble des salles	Bal, dîner dansant	244 €	554 €
	Mariage	194 €	439 €
	2 <sup>ème</sup> jour	88 €	232 €
	Chauffage	58 €	58 €
Cuisine		74 €	123 €
Vaisselle (sans traiteur) les 50 couverts		41 €	70 €
Sonorisation		76 €	76 €

Délibération exécutoire affichée le 06/12/2018  
P.E.C., Mairie de Varennes/Loire le 06/12/2018  
Le Maire, Gilles TALLUAU



essentiel plus encore



## **Vous n'avez pas de moyens de locomotion...**

### **Faites appel au Transport Solidaire**



Une action portée par des habitants bénévoles soutenus par l'Espace de Vie Sociale EVS Nord Saumurois et la MSA, et les communes du territoire, pour favoriser les échanges, rompre l'isolement et créer du lien social.

#### TRANSPORT SOLIDAIRE

##### POUR QUI ?

- Un transport ponctuel qui s'adresse à toute personne qui a des difficultés pour se déplacer.

##### POUR QUOI ?

- Des rendez-vous médicaux (*sauf transport pris en charge par l'assurance maladie*),
- Des démarches administratives, bancaires ou professionnelles,
- Des visites familiales, amicales, courses, loisirs...

##### JUSQU'OU ?

- Limites des déplacements dans un rayon de 60 kms (*Angers, Tours... et plus de manière exceptionnelle*),
- Du lundi au samedi.

##### COMMENT ?

- Inscription et adhésion au préalable à l'EVS Nord Saumurois,
- Prise de rendez-vous, 48h à l'avance, directement auprès d'un chauffeur bénévole disponible,
- Règlement du transport au chauffeur, en contrepartie d'un feuillet de déplacement.

**CONTACT : EVS Nord Saumurois**  
**02-41-40-48-33 / 06-46-62-32-41**

## LES MODES DE DÉPLACEMENT SUR VOTRE COMMUNE

Gagnez en mobilité avec le réseau de transports en commun Saumur Agglobus et les différents services proposés sur votre commune.

### - La ligne régulière

Avec 14 points d'arrêts sur la commune, **la ligne 08 Varennes-sur-Loire – Saumur** passe au plus près de chez vous et vous permet de rejoindre le centre-ville de Saumur ou le pôle Balzac en 40 minutes maximum.

### - Le Transport à la Demande (TAD)

Le **TAD ligne en déclenchement** est mis en place sur l'itinéraire de la ligne 08 aux horaires identifiés TAD sur fond jaune de la fiche horaire et aux points d'arrêts indiqués. Sur votre commune, bénéficiez également du **TAD Zonal** qui vous permet de circuler sur la zone d'Allonnes, votre pôle de centralité, pour le travail, les courses ou les loisirs.

Pour déclencher le passage d'un véhicule (taxi ou mini bus), vous inscrire et réserver, contactez le service TAD au 02.41.51.12.62 ou sur [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr).

### - Le Transport pour Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Le **TPMR** est un service de substitution à l'offre de transport Saumur Agglobus (lignes urbaines, périurbaines et TAD). Le bénéficiaire, sous condition d'accès, est pris en charge à son domicile. Ce service est assuré avec un véhicule adapté au handicap du voyageur. Voir conditions, inscriptions et réservations au 02.41.51.12.62.

### - La location longue durée de vélo à assistance électrique AVAE

Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location de 1, 3 ou 12 mois renouvelables, et repartez avec un vélo et tous ses équipements. L'assurance et l'entretien sont inclus dans l'abonnement.

## HORAIRES DE LA LIGNE 08 – VARENNES-SUR-LOIRE – SAUMUR DU 03/09/2018 AU 01/09/2019

	VERS SAUMUR					
	Période scolaire (sauf samedis)			Vacances et samedis		
	L8	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD
	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJVS
<b>La Motte</b>	6 :55	8 :25	13 :10	7 :10	8 :25	13 :10
<b>Le Chillou</b>	7 :06	8 :30	13 :15	7 :15	8 :30	13 :15
<b>La Brèche</b>	7 :14	8 :34	13 :19	7 :19	8 :34	13 :19
<b>Pôle Balzac</b>	7 :35	8 :49	13 :34	-	-	-
<b>C-Ville Portail Louis</b>	-	8 :50	13 :35	7 :35	8 :50	13 :35

	VERS VARENNES-SUR-LOIRE							
	Période scolaire (sauf samedis)				Vacances et samedis			
	L8	TAD	TAD	L8	L8	TAD	TAD	TAD
	Me	LMJV	MeV	LMJV	LMMeJV	LMMeJVS	MeV	LMMeJVS
<b>Pôle Balzac</b>	12 :20	-	-	17 :15	18 :15	-	-	-
<b>C-Ville Orléans</b>	12 :25	12 :20	16 :30	17 :20	18 :20	12 :20	16 :30	18 :15
<b>La Motte</b>	12 :49	12 :37	16 :48	17 :45	18 :45	12 :37	16 :48	18 :32
<b>Le Chillou</b>	13 :03	12 :42	16 :53	17 :58	18 :58	12 :42	16 :53	18 :37
<b>La Brèche</b>	13 :10	12 :46	16 :56	18 :05	19 :05	12 :46	16 :56	18 :40

Tous les horaires sur votre commune et plus d'informations :  
[www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr) ou 02.41.51.11.87.



## ADMR du Pays Allonnais

### DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS !

Notre association aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.



**Aide à la personne, maintien au domicile** : services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation : aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, cuisine, courses, aide à la prise des repas, accompagnement transport, accompagnement social.



**Garde d'enfants** : service adapté aux besoins de chaque famille. Nos intervenants professionnels viennent à la sortie des classes, aident les enfants à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...



**Ménage - Repassage** : ce service permet, à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères ou qui ne peut plus les effectuer seule, d'avoir un domicile toujours entretenu.



**Téléassistance Filien** : un système qui permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié à notre plateau d'écoute. Un service à la carte pour rester chez soi en toute tranquillité 24 h/24 et 7j/7.



**Portage de repas à domicile** : fabrication locale, livraison 4 jours par semaine en liaison froide, menus variés et régimes respectés.



**Soutien familial** : maternité, séparation, maladie, hospitalisation, décès ... Dans ces situations, nous veillons au bien-être des familles, les aidons à s'organiser.

### UNE ACTION QUOTIDIENNE DEPUIS PRESQUE 70 ANS



#### Nos objectifs :

- Proposer des services à domicile de qualité,
- Offrir un vrai service de proximité,
- Créer ou recréer du lien social,
- Mettre en place une solidarité forte entre les bénévoles à l'écoute, les professionnels qui effectuent les missions à domicile et les clients qui font le choix de bien vivre chez eux.

### 30 BÉNÉVOLES AU SEIN DE L'ASSOCIATION : ACTEURS DU LIEN SOCIAL ET DE PROXIMITÉ

Pour répondre aux besoins des personnes, l'ADMR peut compter sur ses **responsables bénévoles**. Proches des habitants des communes, ils créent du lien, participent à l'évaluation des besoins et assurent le pilotage des associations.

### 48 SALARIÉS AU CŒUR DE L'ACTION

Notre objectif est d'aider les personnes tout en créant des emplois pérennes. Le professionnalisme et la compétence sont les atouts essentiels des équipes d'intervention : aides à domicile, techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF). Le personnel administratif a également un rôle essentiel dans ce projet de dynamique solidaire.

### Contactez-nous !

#### ADMR du Pays Allonnais

35 rue Armand Quénard - 49650 Allonnes  
02 41 53 77 45 - allonnes@asso.fede49.admr.org

L'équipe qui intervient sur Varennes, Villebarnier



De gauche à droite: Stéphanie Quendez (secrétaire), Wendy, Tiphaine, Marie Paule, Brigitte, Rolande, Zita, Stéphanie et Véronique + 3 absentes le jour de la photo

Le Relais Assistants Maternels du Pays Allonnais offre ses services aux parents et assistants maternels des communes d'Allonnes, Brain sur Allonnes, La Breille les Pins, Neuillé, Varennes sur Loire, Villebernier et Vivy.

Il est animé par une professionnelle qualifiée dans le domaine de la Petite Enfance Mme Fleury Bénédicte, poste rattaché à la commune d'Allonnes. Il est financé par les communes du Pays Allonnais et la Caf de Maine et Loire.

### Le RAM informe :

- les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels ou collectifs) du territoire, sur le droit du travail de manière générale, sur les démarches administratives qu'ils doivent remplir en tant que parents-employeurs.
- les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile sur leur statut, leur profession, sur leurs droits et devoirs.
- les futurs professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers d'assistant maternel et de garde d'enfants à domicile.



C'est un lieu d'échanges et de rencontres à travers l'organisation de temps collectifs, de réunions à thèmes, de manifestations festives et d'ateliers d'éveil ouverts aux parents, assistants maternels, gardes d'enfants à domicile et enfants.

### Accueil individuel à Allonnes : permanences et RdV :

- Lundi 9h15-12h et 13h15-17h (sur RdV)
- Mardi 14h-19h
- Jeudi 15h-18h

### Matinées d'éveil :

Chaque matinée est ouverte aux professionnel(le)s et aux parents des 7 communes du Pays Allonnais.

De 9h30 à 11h30 dans les locaux mis à disposition dans les différentes communes.

Un planning semestriel est disponible au RAM, dans chaque mairie ou sur les sites internet de chaque commune.

A Varennes sur Loire, ces matinées se déroulent dans une salle de la Maison de l'Enfance. C'est pour tous, enfants et adultes, un temps de rencontres, d'échanges et de jeux.

Nous nous déplaçons environ 3 fois par an à la bibliothèque de Varennes sur Loire où Bernard, bénévole, nous offre un moment privilégié autour des livres et des comptines.

### Coordonnées du RAM :



Maison de l'Enfance  
32-34 rue du Lavoir  
49650 ALLONNES  
Tél : 02 41 51 30 84  
06 32 67 74 84  
Mail : ram@allonnes-49.fr

### Évènement Petite Enfance

Christine Schuhl, rédactrice en chef de la revue « Les Métiers de la Petite Enfance », anime une conférence destinée aux parents et aux professionnels. Auteure d'une dizaine d'ouvrages, elle axe ses réflexions sur le concept de « douce violence ». Son approche pluridisciplinaire permet d'ouvrir les débats à partir de « banalités du quotidien » dans le respect de chaque individu.

Elle sera présente le jeudi **23 mai 2019 à 20h02**, salle Beaurepaire à Saumur. Une séance de dédicaces sera proposée à la fin de la Conférence.

Cette soirée est à l'initiative des 7 Relais Assistants Maternels du territoire de l'Agglomération Saumur Val de Loire.

A vos agendas !

POUR LE BIEN DE TOUS



**SOYEZ ACTEURS DE VOTRE  
SECURITE !  
C'EST LA GENDARMERIE QUI VOUS LE DIT**



**Prenez le temps de lire quelques conseils de prévention  
et profitez de votre visite aux festivités locales en toute quiétude**

- Le vol n'est pas une fatalité et le bon sens ainsi que la prudence sont souvent les meilleurs antivols.
- Ne laissez aucun objet de valeur dans votre voiture (*sac à main, téléphones, tablettes, accessoires divers, etc.*)
- Verrouillez votre véhicule. En cas de commande à distance, vérifiez physiquement la condamnation des portes et du coffre avant de vous en éloigner (*dysfonctionnement ou brouillage possible*)
- Au cours de votre visite, ne laissez jamais vos sacs, appareils photos, téléphones et autres matériels sensibles posés à un endroit sans surveillance.
- Restez vigilants à votre environnement. Signalez auprès des organisateurs ou des services de sécurité tout comportement suspect ou colis abandonné sur votre cheminement.
- Le cas échéant, restez prudent au moment de sortir une carte bancaire ou votre argent en réalisant un 360° avant paiement (*possibilité de vol, d'observation de votre code secret, etc...*)
- En cas de survol d'un drone non autorisé au dessus d'une zone occupée par le public, prenez si possible des photos rapprochées avec le zoom et signalez-le aux forces de l'ordre (17). Si l'engin se pose au sol, ne pas s'en approcher.
- L'ensemble du territoire national est toujours placé en vigilance « sécurité renforcée – Risque attentat » depuis décembre 2018. Même s'il ne faut pas tomber dans la paranoïa :
  - Vérifiez si le cheminement de vos proches est à l'abri d'un véhicule fou
  - En cas d'attaque ou d'alerte attentat intrusion armée, mettez vous à l'abri en observant les bons comportements si la fuite n'est plus possible. (<http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2017/01/plan-vigipirate-gp-bd.pdf>)



**GROUPEMENT DE GENDARMERIE DE MAINE-ET-LOIRE**

Retrouvez-nous sur FACEBOOK Gendarmerie départementale de Maine et Loire - 49



cettefoisjevote.eu

## Élections européennes 26 mai 2019



### **Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

### **Un Parlement européen qui vous représente**

**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**705 \***

**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**79 \***

\* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

#### **Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :**

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

#### **Pour plus d'informations sur les modalités de vote :**

[www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)

[cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)

**POUR EN SAVOIR PLUS :**



[www.touteleurope.eu](http://www.touteleurope.eu)



[www.europedirectfrance.eu](http://www.europedirectfrance.eu)





Message de votre syndicat de collecte et traitement des déchets

**CET ÉTÉ, POUR VOS MANIFESTATIONS**

**DEMANDEZ LE**

**KIT DE TRI!**

*Organisateurs de fêtes, le SMIPE vous accompagne dans la gestion de vos déchets!*



**RESERVE AUX ASSOCIATIONS** du territoire, le Kit de tri vous est proposé gratuitement en plus de la mise à disposition des colonnes et bacs.



Composé de 6 bacs de tri en prêt, il facilite l'apport aux colonnes de tri, et permet d'impliquer les participants au maintien d'un site propre et éco-responsable. De plus, dans le cadre de cette opération, le SMIPE offre 50 gobelets réutilisables aux associations participantes (dans la limite des stocks disponibles).



**SMIPE 02 47 97 89 75**

**Des conseils et des outils pour vous aider à réduire vos déchets, renseignez-vous!**



## Services de santé

### Maison de Santé : 8 rue de la Loire

- Médecins généralistes :	Dr TARDY.....	02 41 67 54 04
	Dr Laurence NALIN.....	02 41 51 72 14
- Médecin Psychiatre :	Dr LEBREUILLY PAILLARD.....	02 49 19 01 29
- Psychologue :	Delphine DUFLOS.....	06 26 47 58 79
- Pédicure / Podologue	Thiphanny ANNÉREAU-GUEDON.....	02 41 67 59 85
- Infirmiers :	Bao N'GUYEN.....	02 41 38 17 13
	Gaël SAWADOGO.....	02 41 38 17 13
- Orthophonistes :	Héloïse SEURAT.....	06 59 47 44 83
- Sage-femme :	Audrey LESTIENNE.....	06 60 24 84 11
- kinésithérapeute :	Rita BRUNO.....	02 41 38 75 14

### Pharmacie : 18 rue de la Loire

Dr Christophe GIRAULT..... 02 41 51 72 28



## ■ AUTOURS DE VARENNES :

### Médecins généralistes :

- ALLONNES	Dr BENZEKRIT.....	02 41 52 00 10
	Dr LEPONT.....	02 41 52 06 44
- VILLEBERNIER	Dr BOUVIER.....	02 41 51 12 23

### Chirurgiens Dentistes :

- BRAIN SUR ALLONNES	Drs GEGU et DIMITROV.....	02 41 52 87 30
		02 41 51 47 58
- ALLONNES	Dr Fabienne FEVE.....	02 41 52 02 52

### Pharmacies :

- FONTEVRAUD.....	02 41 51 71 13
- BRAIN SUR ALLONNES.....	02 41 52 04 14
- ALLONNES.....	02 41 52 00 07

## ■ NUMÉROS D'URGENCES :

- SAMU.....	composer le 15
- Centre Anti-Poison.....	02 41 48 21 21
- Pompiers.....	composer le 18 ou le 112 depuis un portable

## ■ MAISONS DE RETRAITE :

- ALLONNES.....	02 41 53 55 00
- FONTEVRAUD.....	02 41 52 01 11

## Autres services

- École Publique.....	02 41 51 75 40	- Maison de l'enfance.....	02 41 67 71 79
- Mairie.....	02 41 51 72 29	- Agence Postale Communale.....	02 41 51 72 56
mairie-sg.varenes-sur-loire@orange.fr			


# Informations

## Liste des artisans, commerçants et hébergements de Varennes

<b>AMBULANCES, VSL, TAXIS</b>	AMBULANCES SAUMUROISES	ZA Prée Bertain	02 41 51 78 78	www.ambulances-saumur.com
<b>TRANSPORT, TAXIS</b>	ABS TAXI FOUCHER	23 Rue de Gaure	06 07 79 79 33	johnny.foucher@sfr.fr
<b>CAMPING</b>	CAMPING DOMAINE DE LA BRECHE	5, Impasse de la Brèche	02 41 51 22 92	contact@domainedelabreche.com www.domainedelabreche.com/web
<b>CHAMBRE D'HÔTES</b>	DENOZI Gérard	18, Rue Bas Chavigny	02 41 38 18 06	gite.varennes@gmail.com
	LES VOLUBILIS	15 Rue de la Gare	02 41 51 78 20 06 70 30 39 56	jm.vervialle@orange.fr
	DAR TREVEL	19 Rue de Gaure	T : 09 70 99 97 30 P : 07 81 37 75 51	
<b>CHAMBRE D'HÔTES ET GÎTE</b>	ÉQUIPÉ Stéphane	5 La rue Neuve	02 41 52 65 62 06 10 54 80 08	joycestephane@free.fr
	BILLARD Gaëlle	5, Rue de la Loire	02 41 50 90 14	gaellebillard@orange.fr www.parenthese-recreative.fr"
	Ghislaine QUENDEZ	5 Rue du Bas Chavigny	02 41 67 90 43	ghislaine.quendez@hotmail.fr
<b>CHAMBRES D'HÔTES GÎTE RURAL</b>	MERCK Jean	3 Rue de la Folie	02 41 51 79 24	
<b>CHAMBRE D'HÔTES MEUBLÉ AVEC CUISINE ÉQUIPÉE</b>	GUDERIAN - RIEDNER	8 Rue de la Croix des Noues	02 41 38 40 41 06 79 33 68 82"	stevenguderian@aol.com www.saumurfrancemanoir.fr
<b>GÎTE</b>	LA LICORNE	13, Rue du Sault	07 89 57 41 75	did.port@wanadoo.fr
	Les Mariniers de la Loire	25 Rue de Gaure	02 41 38 14 10	marie.robin@wanadoo.fr contact@location-gite-saumur.com www.location-gite-saumur.com
	LA VILLA BERNARD	5 Rue de l'echeneau	06 88 36 80 88	lavillabernard49@gmail.com
	LES VOLETS VERTS	33 Rue de Gaure	02 41 38 10 31	lebalconbleteurquant@free.fr
<b>COIFFURE</b>	CREATION COIFFURE	14, Rue Maréchalerie	02 41 67 51 55	
<b>COIFFURE ESTHÉTIQUE</b>	AUDREY COIFF STTIC	11, Rue de la Loire	02 41 51 77 11	
<b>COMMERCE</b>	BOULANGERIE PATISSERE LE FOURNIL DE LA LOIRE	13, Place du Jeu de Paume	02 41 51 45 36	charlespyre@hotmail.fr
	VIVECO	18, Place du Jeu de Paume	09 72 86 43 05	clemdudin@hotmail.fr
	RESTAURANT LA BRECHE	5 Impasse de la Brèche	T : 02 41 51 22 92 F : 02 41 51 27 24	contact@domainedelabreche.com
	BAR - RESTAURANT LE JARDIN DE VARENNES	10, Place du Jeu de Paume	02 41 51 41 41	
	BOUCHERIE GAUFRETEAU	1 Place du Jeu de Paume	09 67 76 28 90	boucheriegaufreteau@orange.fr
	PHARMACIE	18, Rue de la Loire	02 41 51 72 28	pharmacie.varennes@perso.alliadis.net
	TABAC PRESSE LOTO	5, Rue des Sabotiers	02 41 51 74 06	tabacvarennes49730@outlook.fr
	LE PETIT BISTROT	2 Rue des Sabotiers	02 41 50 65 16	sebastien.georget@hotmail.fr
	LA BOITE A COUTURE	12 Rue Franklin Roosevelt	02 41 51 07 79	boiteacouture49@gmail.com
<b>ARTISAN CHARCUTIER TRAITEUR</b>	TRAITEUR REFFAY	ZA Prée Bertain	02 41 51 71 55	reffaytraiteur@wanadoo.fr
<b>ESTHÉTIQUE</b>	ECRIN DE PURETÉ	10 Rue des Prés	07 86 72 57 47	ecrin-de-purete@hotmail.com
	TIFFEN ESTHETIQUE	20 Rue des Sabotiers	07 60 89 23 98	facebook : tiffen esthétique


<b>SOINS</b>	PRATICIENNE, SOINS ENERGÉTIQUES - SHIATSU - COURS DE DO-IN - ATELIERS	Varennes-sur-Loire	06 26 05 84 74	menardannesophie49@gmail.com www.eveilosoins49.sitew.fr
	HYPNOTHERAPIE, SOINS ENERGETIQUES	10 Rue des Jardins	06 17 44 23 43	www.vanessalacroix.wix.com/hypnose-coaching49
<b>COMMUNICATION</b>	KLD MEDIA	2, Rue Pied Mailloche	09 52 68 92 21	
<b>COUVREUR</b>	CHESNEAUX-RIBAUT	ZA Prée Bertain	"02 41 51 72 18 06 87 33 75 07"	mika.ribault@orange.fr
<b>ELECTRICITÉ GÉNÉRALE / ELECTROMENAGER Réparation et vente</b>	PEARSON Christophe	21 Place du Jeu de Paume	02 41 53 23 17	pearson.elec@orange.fr
<b>FINANCEMENT IMMOBILIER</b>	CAP CONSEIL (SARL)	23, Rue de la Motte	06 98 13 47 78	
<b>VENTE ET MAINTENANCE INFORMATIQUE</b>	MASC INFORMATIQUE	Rue des Jardins	06 81 47 63 03	masc.info@free.fr
	LOIRE INFORMATIQUE	1, Rue de la Loire	02 41 67 07 98	contact@loireinfo.fr
<b>MAÇONNERIE TAILLEUR DE PIERRE RENOVATION RAVALEMENT</b>	BEGUET Jean-Claude	7, Rue des Jacquères	02 41 51 47 42	
	METIVIER Dominique	ZA du Prée Bertain	"02 41 51 74 94 06 88 13 43 39"	dometivier@wanadoo.fr
	GALLARD Thierry	9 Rue de l'Etang	06 76 46 38 42	thierry.gallard0404@orange.fr
	LANGE 2L	ZA Prée Bertain	02 41 67 69 90	sarllange2l@orange.fr
<b>MATÉRIEL AGRICOLE</b>	SARL HUET 2M	ZA de la Prée Bertain	02 41 38 94 32	huet2m@wanadoo.fr
<b>MÉCANIQUE, AUTOMOBILE</b>	GARAGE DU JEU DE PAUME	ZA de la Prée Bertain	02 41 51 72 19	eurlgaragejeupaume@orange.fr
<b>MENUISERIE</b>	POZ ALU DE LA LOIRE	6, Rue Neuve	02 41 38 32 80	
<b>PEINTRE ARTISAN</b>	MABILEAU Ludovic	6 Bis Rue de la Loire	06 13 15 09 76	
	BEGOT Maxime	30 Rue de la Maréchalerie	06 64 51 44 26	begotdeco@hotmail.com
<b>ARTISAN</b>	KALIFROID	20 Rue des Petits Champs	07 86 14 31 46	kalifroid49@gmail.com
<b>PLOMBERIE, CHAUFFAGE, ELECTRICITÉ</b>	MARSILLE ALAIN	10, Rue La Croix des Noues	02 41 51 79 54 06 22 81 30 55	alain.marsille@orange.fr
<b>SOCIÉTÉ DE SERVICES ET INGENIERIE INFORMATIQUE</b>	KOSKA	4 Ile Ogger	02 41 50 67 64	
<b>ASSISTANTE MATERNELLE</b>	BURON Jacqueline	2 Ter Rue de l'Echeneau	02 41 51 44 13	
	LE HENAFF Lydie	6 Rue des Petits Champs	02 41 51 71 87	
	DUBOIS Martine	7 Rue de la Bellière	02 41 51 48 25	
	VARRON Adeline	12 Ter Rue de la Gare	06 50 90 00 54	
	GENTIL Fabienne	6 Rue Neuve	02 41 38 13 21	
	COMISAREK Carmen	23 Rue de la Loire		
	GAYRAUD Chrystelle	9 Rue de la Croix des Noues	02 41 38 04 19	
	MESCHINE Sonia	10 Rue le Haut du Bourg	06 22 05 04 94	
	ROYER Chrystelle	17 Rue de la Morelle	02 41 53 18 12	
	TIJOU Martine	15 Rue des Sabotiers	02 41 51 17 04	dominique.tijou@sfr.fr
	BARTEAU Jessica	39 Rue du Champ Bertain	02 41 38 10 17	
	REMIAT Angélique	7 Rue du Bas Chavigny	06 88 83 06 36	
	BOISSIN Anais	3 Rue du Docteur Terrien	06 75 91 43 74	

# Informations



**ANDREY COIFF S.T. TIC**  
Coiffure et esthétique  
11 rue de la Loire  
49730 Varennes-sur-Loire  
02 41 51 77 11

**GALLARD THIERRY**  
Taille de pierre  
Maçonnerie



9, rue de l'Etang  
49730 Varennes sur Loire  
Tél : 06 76 46 38 42  
thierry.gallard0404@orange.fr

**la Brèche**  
RESTAURANT

5 Imp. de la Brèche - RD952  
49730 VARENNES SUR LOIRE

Réservation :  
Tél. 02 41 51 22 92  
Fax 02 41 51 27 24

Restauration traditionnelle  
7j/7 d'avril à septembre :  
midi et soir

contact@domainedelabreche.com

**Domaine de la Brèche**  
DEPUIS 1973

Domaine de la Brèche - Etang de la Brèche  
5, impasse de la Brèche - RD952  
49730 Varennes-sur-Loire

Tél. +33 (0)241 512 292 - Fax +33 (2)241 512 724  
contact@domainedelabreche.com - www.domainedelabreche.com

**EURL Mabileau Ludovic**  
06 13 15 09 76  
mabileau.ludovic@yahoo.fr

Peinture décoration  
Tapisserie  
Revêtement de sols et murs  
Vitrerie  
Ravalement de façades

6 bis rue de la Loire  
49730 Varennes sur Loire

**GROUPAUTO TOP GARAGE**

Mécanique  
Carrosserie  
Dépannages...  
Réparations  
toutes marques

**GARAGE DU JEU DE PAUME**  
ZA Prée Bertain  
49730 VARENNES-SUR-LOIRE  
Tél. 02 41 51 72 19

**POZ'ALU**  
Menuiserie ALU PVC Bois  
toutes fermetures



6 rue Neuve  
49730 Varennes/Loire  
Tél./Fax 02 41 38 32 80  
06 88 75 60 22

E-mail : contact@loireinfo.fr  
www.loireinfo.fr

**INFORMATIQUE**

**RAGOT Mickael**  
Maintenance et Ventes  
1, rue de la Loire  
49730  
Varennes sur Loire  
02 41 67 07 98  
06 08 407 990

**LA GRANDE PRAIRIE**  
ÉLEVEUR DE BOVINS LIMOUSINS

VENTE DIRECTE EN COLIS  
Bœuf

N° 6 Rue des basses rues  
49730 VARENNES SUR LOIRE

**06 46 80 06 72**

**Langé 2 L**

Rénovation - Ravalement  
Maçonnerie - Plâtrerie

ZA Prée Bertain - 49730 VARENNES SUR LOIRE  
**02 41 67 69 90**



**C. Coulbary**  
**Taille de pierre**  
**Aérogommage**  
 Restauration  
 Création  
 Entretien

49730 VARENNES-SUR-LOIRE - 07 68 04 21 22  
 c.coulbary@hotmail.com

**Le Fournil de la Loire sarl**  
*Boulangerie - Pâtisserie*  
 Votre artisan boulanger, le choix de la qualité.

Charles Pyrè  
 13, Place du Jeu de Paume  
 49730 Varennes-sur-Loire  
 02 41 51 45 36  
 charlespyre@hotmail.fr

Du lundi  
 au samedi :  
 7h-13h  
 15h30-20h

Dimanche :  
 7h30-13h

Fermé  
 le mercredi

Soins énergétiques - Shiatsu - Cours de Do-In  
**Ateliers**

Anne-Sophie Ménard  
 Praticienne certifiée

Varennes sur Loire 49730 | 06 26 05 84 74  
 menard.annesophie49@gmail.com | www.eveillosoins49.sitew.fr

Peinture - Revêtement sol et mur  
 Produit décoratif

**BEGOT DÉCO**

06 64 51 44 26  
 begotdeco@hotmail.com  
 f begotdeco

30 rue de la Marechalerie  
 49730 Varennes-sur-Loire



**BEGOT DÉCO**



**KALIFROID**  
 Froid et Climatisation

Bruno TALLUAU  
 Tél. 07 86 14 31 46  
 kalifroid49@gmail.com

20 rue des petits champs 49730 VARENNES SUR LOIRE

**TABAC - PRESSE - LOTO**

Benoît et Marie-Noëlle CHALAND

5 rue des Sabotiers  
**49730 VARENNES**  
**02 41 51 74 06**

*Toitures*  
**CHESNEAUX-RIBAULT**

ZINGUERIE - FUMISTERIE  
 TRAITEMENT DE TOITURES - ISOLATION

RESTAURATION  
 DE CHARPENTE  
 COUVERTURE

49730 VARENNES/LOIRE  
 02 41 51 72 18  
 06 87 33 75 07  
 Fax. 02 41 67 55 30

**VINECO** 

Du lundi au samedi :  
 8h30-13h et 15h30-19h30  
 Dimanche : 9h-13h

18, place du Jeu de Paume - Varennes-sur-Loire  
 Tél. 09 72 86 43 05

BEGUET JEAN CLAUDE  02 41 51 47 42

**BEGUET JEAN CLAUDE**  
 TAILLÉ DE PIERRE - Rénovation - Spécialité tuffeau - Maçonnerie  
 7 Rue des Jacquères  
 49730 VARENNES SUR LOIRE

Toutes distances  7j/7

**Ambulances - VSL - Taxis**  
**Ambulances Saumuroises**

235, route de Fontevraud | Z.A. La Prée Bertain  
 49400 SAUMUR | 49730 VARENNES-SUR-LOIRE

**Tél. 02 41 38 22 76**



# VARENNES S/ LOIRE

**Mairie**

**22 place du jeu de Paume  
49730 VARENNES-SUR-LOIRE**

**Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
Le samedi de 8h30 à 12h00**

**Tél. 02 41 51 72 29**

**[mairie-sg.varennnes-sur-loire@orange.fr](mailto:mairie-sg.varennnes-sur-loire@orange.fr)  
[www.varennnessurloire.fr](http://www.varennnessurloire.fr)**